

# Les Témoins de Jéhovah, les transfusions sanguines et le délit de Fausse déclaration

KERRY LOUDERBACK-BOIS

jeINTRODUCTION<sub>1</sub>

Demandez à un juge ou à un médecin américain ce qu'il (ou elle) sait des croyances médicales des Témoins de Jéhovah. La réponse sera probablement que les Témoins refusent catégoriquement d'accepter des transfusions sanguines pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, même pour sauver une vie. Depuis 1945, le Collège central des Témoins de Jéhovah (« Société » ou « Tour de Garde ») soutient fermement qu'accepter des transfusions de sang total ou de cellules de sang total viole les commandements de la Bible contenus dans Genèse 9 : 3-6, Lévitique 17 : 13, 14 et Actes 15 :22-29 pour « s'abstenir du sang ».2Pour un Témoin de Jéhovah, conscient

---

KERRY A. LOUDERBACK-WOOD (BBA, Georgia State University ; JD, Florida State University). Des remerciements particuliers vont à mes professeurs de droit, aux bibliothécaires de la FSU et à mes amis. Cet article est écrit à la mémoire de tous les enfants Témoins de Jéhovah décédés suite à l'interdiction du sang par la Société, y compris ceux du 22 mai 1994. *Éveillé!* revue.

---

1. De nombreux membres de la famille immédiate de Mme Louderback-Wood sont Témoins de Jéhovah et elle a assisté aux réunions religieuses jusqu'à atteindre l'âge adulte. Sa mère a été confrontée à deux reprises au problème du sang. Dans un premier temps, un médecin a administré des plaquettes pour stopper l'hémorragie du post-partum. Des années plus tard, les médecins ont averti sa mère qu'elle courait un risque élevé d'insuffisance cardiaque en raison de sa grave anémie et de son hypotension artérielle, et ont recommandé une transfusion sanguine. Sa mère a refusé et elle a subi une crise cardiaque mortelle dans les 48 heures suivant cet avertissement. Les médecins, l'hôpital, les proches et les membres en visite de la congrégation locale ne savaient pas que la Société autorisait les adeptes à accepter l'hémoglobine dérivée du sang et ne la proposaient donc pas. Au lieu de cela, un proche a ordonné à l'hôpital de lui administrer une injection d'érythropoïétine, en s'appuyant sur la littérature de la Société qui déclarait qu'elle fonctionnait « très rapidement » pour produire des globules rouges. Les médecins ont expliqué que cette injection n'agirait pas aussi rapidement que le pensait le proche. Ces événements ont été à l'origine de cet article.

2. *La Tour de Garde* (1er juillet 1945) : 198-201, disponible en ligne sur : [www.ajwrb.org/watch-tower/data1.shtml](http://www.ajwrb.org/watch-tower/data1.shtml) ; *La Tour de Garde* (22 octobre 1948) : 12, disponible en ligne sur : [www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml](http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml) ; *Comment le sang peut-il vous sauver la vie* Watchtower Bible and Tract Society de New York,

et l'acceptation impénitente du sang signifie la perte de la faveur de Jéhovah et de la chance de vivre éternellement dans son Royaume.<sup>3</sup> En réponse à cette croyance religieuse, les tribunaux américains ont confirmé le choix d'un adulte compétent de refuser le sang en vertu de la « liberté de religion », mais ordonneront des transfusions sanguines pour sauver la vie ou le bien-être d'un enfant.<sup>4</sup>

La principale ressource de la Société concernant sa politique en matière de sang, « *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?* » (« brochure »), enseigne aux Témoins et aux personnes intéressées l'interdiction du sang dans la religion. En plus de donner l'interprétation religieuse de la Société, la brochure s'appuie sur des citations d'historiens, de scientifiques et de professionnels de la santé pour renforcer sa position sans sang. Cet essai discutera d'abord des fausses représentations de ces écrivains laïcs dans la brochure et de la disponibilité de poursuites privées pour les personnes lésées lorsqu'une organisation religieuse déforme les faits laïcs. De plus, la politique en matière de sang de la Société est à la fois complexe et en constante évolution en ce qui concerne les techniques de transfusion acceptables et les produits sanguins autorisés. Ainsi, cet essai sera également

---

Inc. 1990), 3-5.

3. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant » *La Tour de Garde* (15 juin 2004) : 24 ; (« [Accepter les fractions sanguines est sérieux] parce que votre relation avec « le Dieu vivant » est impliquée. Cette relation est la seule qui peut conduire à la vie éternelle... »).

4. *Wons c. Public Health Trust du comté de Dade*, 541 Donc. 2d 96 (1989) (Le choix médical « sans sang » d'un patient adulte Témoin de Jéhovah, même s'il était associé à l'existence de deux enfants mineurs, l'emportait sur les intérêts impérieux de l'État parce que l'enfant avait toujours un parent restant.) ; *Fosmire c. Nicoleau*, 75 NY2d 218 (1989) (Le choix religieux et médical « sans sang » d'une patiente Témoin de Jéhovah adulte n'était pas contrebalancé par les intérêts de l'État puisqu'il y avait un mari pour s'occuper du nouveau-né.) ; voir aussi *Témoins de Jéhovah de Washington c. King County Hospital*, 278 F. Supp. 488 (WD Wash. 1967) affirmé 390 US 598 (1968) (Recours collectif estimant que l'État pouvait ordonner des transfusions sanguines à des enfants mineurs malgré les objections des parents des mineurs) ; *Novak c. Cobb County Kennestone Hosp. Auth.*, 74 F.3d 1173, (11th Cir. 1996) (L'hôpital de détention, le médecin traitant et le tuteur ad litem ont eu raison d'ordonner une transfusion sanguine pour une victime d'un accident de voiture âgée de seize ans après que la mère a refusé de signer l'autorisation de transfusion sanguine et a déclaré qu'elle était mineure. refuserait également une transfusion sanguine, s'il le pouvait, car il était témoin de Jéhovah) ; *Dans l'affaire de la petite fille Newton*, 1990 déc. Ch. Lexis 48 (Del. Ch. 24 avril 1990) (Affaire non publiée pour publication) (La Cour a jugé qu'il relevait de la compétence de l'État d'ordonner une transfusion sanguine pour un nourrisson prématuré et anémique de 2 jours.) ; *Dans l'affaire McCauley*, 409 Mass. 134 (1991) (La Cour a jugé qu'il était du pouvoir de l'État d'ordonner une transfusion sanguine pour une fillette de 8 ans souffrant de leucémie.) ; *Hôpital Muhlenberg c. Patterson*, 128 NJ Super 498 (NJ Super. Ct. 1974) (Le tribunal a autorisé la transfusion sanguine pour un nourrisson malade de six jours parce que la transfusion sanguine éviterait probablement de graves dommages à la santé.) ; *OG contre Baum*, 490 SW 2d 839 (Tex. App. Houston 1st Dist. 1990).

examiner les fausses déclarations dans la diffusion de la politique relative au sang qui pourraient laisser les Témoins et le personnel médical mal conseillés. Cet essai ne traite pas de la véracité des autres écrits des Témoins de Jéhovah et ne vise pas à attaquer les croyances de la religion, y compris sa conviction selon laquelle l'humanité devrait s'abstenir de sang. Il vise cependant à approfondir la théorie juridique concernant l'utilisation du droit de la responsabilité délictuelle comme moyen étroitement adapté pour accorder une réparation juridique aux personnes lésées.

#### TILP.RIVÉER.DROIT DESUEWPOULE AR.ÉLIGION MISREPRÉSENTESÉCULAIREFACTES

Le principal argument juridique utilisé par la Société pour défendre sa politique en matière de sang est la « liberté de religion » en vertu de la clause du premier amendement : « Le Congrès ne fera aucune loi exerçant de celle-ci. »<sup>5</sup>Aujourd'hui, divers tribunaux ont interprété la liberté religieuse comme signifiant que les tribunaux ne devraient pas enquêter sur la véracité d'une croyance, interpréter de manière indépendante les textes religieux ou réviser les décisions des organisations religieuses.<sup>6</sup>La réticence des tribunaux à trancher ces questions peut être attribuée à trois préoccupations : (1) les tribunaux veulent éviter de contrecarrer les droits de libre exercice de l'organisation et de ses membres ; (2) les tribunaux craignent une implication excessive du gouvernement s'ils examinent les interprétations religieuses ; et (3) les tribunaux sont incapables de définir une norme raisonnable pour trancher les différends sans introduire de préférence individuelle pour ou contre les religions.<sup>7</sup>

Un État peut toutefois s'immiscer, soit directement, soit en autorisant une action délictuelle, dans le droit d'exercer ses croyances religieuses, à condition que l'action de l'État puisse répondre à un test en quatre parties :

1. Le gouvernement doit avoir un intérêt étatique important ou impérieux.
2. Le « fardeau de l'expression doit être essentiel pour promouvoir » cet intérêt.
3. Le « fardeau doit être le minimum requis pour atteindre »

5. Applicable aux gouvernements des États via le quatorzième amendement de la Constitution américaine.

6. Scott C. Idleman, « Responsabilité délictuelle, entités religieuses et déclin de la protection constitutionnelle », *Revue de droit de l'Indiana* 75 (hiver 2000) : 219-23. 7. Idem., voir également: *Citron v. Kurtzman*, 403 US 602, (1970), pages 612-613 ; *Comité de l'instruction publique v. Nyquist*, 413 US 756 (1973), p. 773 ; *Dist. de l'école Abington v. Schempp*, 374 US 203 (1963), p. 222.

cet intérêt.

4. La mesure doit s'appliquer à tout le monde, et pas seulement à la religion mise en cause.<sup>8</sup>

L'intervention du gouvernement dans l'exercice religieux en répondant à ce critère est ancrée dans un précédent juridique. Dans *Reynolds c. États-Unis*, l'une des premières décisions limitant la liberté religieuse, la Cour suprême a confirmé une loi criminalisant la polygamie en raison de l'intérêt impérieux de l'État à protéger la cellule familiale.<sup>9</sup> De plus, les tribunaux sont désormais disposés à permettre aux citoyens lésés de poursuivre leur église en justice si celle-ci a déformé un fait laïc.<sup>10</sup> Par exemple, un tribunal a tenu pour responsable une organisation religieuse pour avoir fait de fausses déclarations sur son utilisation des fonds donnés.<sup>11</sup>

De même, l'Église catholique s'est retrouvée engloutie dans un flot de poursuites en responsabilité délictuelle à la suite de révélations selon lesquelles certains de ses prêtres avaient abusé sexuellement de mineurs et que l'Église avait autorisé des prêtres délinquants sexuels connus à conserver leurs fonctions.<sup>12</sup> L'expansion du droit de la responsabilité civile pour permettre des poursuites contre des organisations religieuses dans ce contexte particulier est liée à une érosion de l'immunité des organisations caritatives et religieuses, à l'expansion du droit de la responsabilité délictuelle pour permettre des poursuites contre l'Église en tant qu'employeur et à l'intolérance de la nation à l'égard des prédateurs sexuels.<sup>13</sup>

Le parallèle entre l'intérêt impérieux de l'État (empêcher les actes de prédation sexuelle) et les convictions religieuses de l'Église catholique contre de tels actes a ouvert la voie à des poursuites en responsabilité délictuelle, dans la mesure où la décision de retenir les prêtres fautifs n'était plus une question d'enchevêtrement religieux mais de droit du travail.<sup>14</sup>

Aujourd'hui, la plupart des tribunaux ne sont toujours pas disposés à régler les différends au sein de l'Église, mais certains sont disposés à autoriser des poursuites en responsabilité délictuelle pour les victimes de négligence gravement blessées.

8. *Wollersheim c. Église de Scientologie*, 212 Cal. Application. 3d 872, 884 (2d Dist. Div 7 1989).

9. *Reynolds c. États-Unis*, 98 NOUS 145 (1878).

10. Stephen Senn, « La poursuite de la fraude religieuse », *Revue de droit de l'Université d'État de Floride* 17 (hiver 1990) : 328.

11. Ibid., 342, faisant référence à *In re Heritage Village Church and Missionary Fellowship, Inc.*, 92 banquiers. 1000, 1006-07 (Bankr. DSC 1988) (PTL a utilisé un « compte bancaire distinct et confidentiel » pour payer les hauts dirigeants sans divulguer les sommes énormes versées aux employés ou aux donateurs de l'église et a fait des « tentatives calculées pour dissimuler les finances du ministère »).

12. Ira C. Lupu et Robert W. Tuttle, « Church Autonomy Conference, 6-7 février 2004, J. Rueben Clark Law School, Brigham Young University : Church Autonomy and Religious Group Liability : Article : Sexual Inconduite and Ecclesiastical Immunity, » *Revue de droit Brigham Young* (2004) : 1789.

13. Idem. à 1797-1800.

14. Idem. à 1818.

par des responsables de l'Église ou lorsque « la fraude, la rupture de contrat et la violation de la loi » de l'Église sont purement laïques.<sup>15</sup> Ces tribunaux invoquent un principe de neutralité qui ouvre l'Église à des litiges [par exemple en matière de droit du travail] malgré le fait que le tribunal devra examiner « des documents ou des pratiques religieuses ».<sup>16</sup> De même, dans le contexte de la politique des Témoins en matière de sang, l'intérêt impérieux de l'État, à savoir empêcher les décès inutiles, ouvrirait la voie à une religion qui dénaturerait les faits laïques sur l'abstinence sanguine dans son matériel de recrutement et d'enseignement.

L'un des principaux cas de fausses déclarations d'une organisation religieuse est celui *Molko c. Association du Saint-Esprit pour l'unification du christianisme mondial* (« Unification »).<sup>17</sup> La Cour suprême de Californie a jugé que les anciens adeptes pouvaient poursuivre l'Église pour fraude dans ses pratiques de recrutement trompeuses. L'Église de l'Unification a délibérément caché l'identité du groupe aux nouvelles recrues en niant initialement qu'ils étaient « les Moonies ».<sup>18</sup> L'Église de l'Unification a fait valoir que, malgré la révélation de la fraude de l'Église, les recrues ont toléré la fausse déclaration en devenant membres.<sup>19</sup> La Cour suprême de Californie n'était pas d'accord, estimant que le processus d'endoctrinement de persuasion coercitive avait rendu les recrues incapables de prendre une décision contraire.<sup>20</sup> Dans ce cas, parce que l'Église de l'Unification avait dit à une recrue que « ses parents étaient des agents de Satan essayant de l'éloigner de l'Église », les membres de sa famille n'ont pas réussi à le persuader de quitter l'Église.<sup>21</sup> De la même manière, jusqu'en 1989, *La Tour de Garde* considérait toujours quiconque s'opposait à sa position sur le sang ou tentait de convaincre un adepte d'accepter le sang comme accomplissant un travail orchestré par Satan.<sup>22</sup> Cette croyance particulière des Témoins, protégée par la Constitution, renforce encore la forte résistance de chaque adepte à

15. Idem. à 18h50.

16. Idem. à 1851. Voir également *Jones contre Wolf*, 443 US 595 (1979).

17. *Molko c. Association du Saint-Esprit pour l'unification du christianisme mondial*, 46 Cal. 3d 1092 (Cal.1988). 18. Idem. à 1102.

19. Idem. à 1109.

20. Idem. à 1104 et 1109.

21. Idem. à 11h04.

22. *La Tour de Garde* (1er décembre 1989) : 12, (« La foi des Témoins de Jéhovah est attaquée de toutes parts... par les autorités médicales qui veulent imposer des transfusions sanguines à nous et à nos enfants. . . Toute cette opposition est orchestrée par Satan, le souverain des ténèbres et de l'ignorance, l'ennemi de la connaissance exacte. »), disponible en ligne sur : <http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml>.

accepter des transfusions sanguines prescrites. Cependant, si la littérature d'endoctrinement de la Société contient de fausses représentations de faits profanes, le fondement de la croyance de chaque Témoin basée sur de telles fausses déclarations est erroné, semblable à celui des adeptes de l'Église de l'Unification, qui ont également soutenu qu'ils croyaient sincèrement que leur fausse déclaration d'identité était une erreur. croyance protégée par la Constitution.<sup>23</sup> La Cour suprême de Californie a toutefois jugé que les pratiques de recrutement trompeuses de l'Église constituaient une conduite non protégée, motivée par la religion et donc soumise à un examen judiciaire.<sup>24</sup> Le tribunal a déclaré que tenir une organisation religieuse responsable de fausses déclarations est la meilleure solution, car cela n'implique ni le droit de l'Église ni celui de ses membres de s'associer ou de pratiquer un culte, ni de les forcer à accomplir des actes contraires à leur croyance religieuse.<sup>25</sup> Le tribunal a conclu qu'autoriser une réparation délictuelle en cas de fausses déclarations ne fait que fermer « une voie discutable » pour le recrutement de membres.<sup>26</sup> Le tribunal a estimé que l'ouverture des organisations religieuses à la responsabilité délictuelle traditionnelle protège les personnes contre tout préjudice et est non discriminatoire puisqu'elle s'applique également aux groupes religieux et non religieux.<sup>27</sup>

#### TORT DE MESTREPRÉSENTATION UNSUNPLIÉ AUSOCIÉTÉ'SNÔBPOLITIQUE DE LOOD

Comme l'explique le traité juridique « Prosser et Keeton on Torts », la majorité des tribunaux estiment qu'une « fausse déclaration » se produit lorsqu'il y a : (1) des déclarations ambiguës faites dans l'intention que l'auditeur parvienne à une fausse conclusion ; (2) des déclarations littéralement vraies qui créent une fausse impression ; (3) des paroles ou des actes qui créent une fausse impression masquant la vérité ; ou (4) la non-divulgation lorsque « les parties entretiennent une relation confidentielle ou fiduciaire l'une avec l'autre, telle que . . . vieux amis, . . . où repose une confiance particulière.<sup>28</sup> En matière de non-divulgation, les tribunaux examinent

23. *Molko c. Association du Saint-Esprit pour l'unification du christianisme mondial*, 46 Cal. 3d 1092, 1115 (Cal. 1988).

24. *Idem.* à 1117-118.

25. *Idem.* à 11 h 17.

26. *Idem.*

27. *Idem.* à 11 h 19.

28. Robert F. Keeton et. Al., *Prosser et Keeton sur les délits*, § 106 (5e éd. 1984).

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

107

le différentiel de renseignements entre les parties, les relations des parties entre elles, la manière formelle dont les informations ont été obtenues, la nature du fait non divulgué, l'importance du fait non divulgué et la question de savoir si l'orateur a entravé la découverte des faits.<sup>29</sup>

Cet essai suggère des pistes possibles pour appliquer le délit de fausse déclaration à la Société Watchtower en expliquant : (1) la relation dévouée entre La Watchtower et ses adeptes ; (2) les fausses déclarations des faits profanes contenues dans le pamphlet ; et (3) les fausses déclarations de la Société dans sa diffusion de sa politique en matière de sang.

Les témoins s'appuient fortement sur les publications de la Watchtower

La Société surnomme sa religion « la Vérité » et ses adeptes se désignent les uns les autres comme des « Amis » qui « étudient la Vérité ».<sup>30</sup> Les livres de la Société Watchtower sont lus et discutés lors des réunions d'église dans une « salle de classe » où le matériel écrit, présenté par un orateur, est directement suivi de questions écrites, auxquelles répondent oralement les membres individuels de l'auditoire en levant la main. Des témoins individuels interrogés par cet auteur ont déclaré qu'ils s'appuient sur la littérature de la Société parce qu'ils « font confiance » à la Société pour leur fournir de bonnes informations, car la Société « reste au courant des choses » et « est très bien lue ».

Les Témoins individuels font souvent preuve d'un manque de capacité d'analyse critique, ce qui peut correspondre au manque d'éducation avancée du disciple moyen. Une étude a révélé que « sur trente groupes interrogés, les Témoins se classaient au dernier rang en matière d'éducation : seuls 4,7 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire, contre 49,5 % des Unitariens et 46,7 % des Juifs. »<sup>31</sup>

La Société n'interdit pas à ses membres de lire à l'extérieur de la littérature générale ou des articles de presse, mais elle éloigne fortement ses adeptes des documents qui remettent en question la religion.<sup>32</sup> La Société avertit ses adeptes de

29. Idem.

30. L'auteur a personnellement assisté à de nombreux services religieux des Témoins de Jéhovah et a des membres de sa famille qui sont activement impliqués dans la religion.

31. Jerry Bergman, « Traiter les cas de garde des témoins de Jéhovah », *Revue du droit Creighton*<sup>29</sup> (juin 1996) : 1500, faisant référence à Barry A. Kosmin et Seymour P. Lachman, « One Nation Under God », 258 (1993) [ci-après Kosmin] ; Jerry Bergman, « Comprendre la mesure et l'évaluation de l'éducation » (1991).

32. « Utilisation d'Internet, soyez attentif aux dangers » *Ministère du Royaume* (novembre 1999) : 3-6 ; voir aussi « Fermelement respecter l'enseignement de Dieu », La Tour de Garde (1er mai 2000) : 8-10, (« Quelques individus ont encore quitté nos rangs, et certains d'entre eux sont déterminés à diffamer les Témoins de Jéhovah en répandant des mensonges et de la désinformation. . . Ce faisant, ils se rangent du côté des tout premiers

« évitez la pensée indépendante. . . [y compris] la remise en question des conseils fournis par l'organisation visible de Dieu [la Société].<sup>33</sup>La Société croit profondément qu'elle est aujourd'hui la seule religion sur terre dirigée par Dieu.<sup>34</sup> Le manque d'éducation supérieure du disciple moyen, combiné à l'atmosphère de classe et à l'adhésion loyale à la littérature de la Société semblent être des raisons impérieuses pour lesquelles la Société a le devoir de ne pas déformer ou omettre des faits, en particulier lorsque la croyance religieuse à suivre concerne potentiellement la vie. décisions menaçantes. D'autres domaines du droit, tels que la réglementation des contrats, de la propriété et des valeurs mobilières, regorgent de recours légaux et de common law visant à prévenir les fausses déclarations et la non-divulgence qui affectent les biens économiques d'une personne. De même, une religion qui s'appuie en partie sur des faits laïques pour étayer ses croyances ne devrait pas être autorisée à déformer impunément ces mêmes faits laïques pour prendre des décisions médicales éclairées et critiques.

La principale littérature de la société sur l'endoctrinement sanguin déforme les faits profanes

En convertissant les nouvelles recrues, le style d'enseignement général de la Société est de garder la doctrine du sang pour la fin, une fois que la recrue a « développé une appréciation de la Vérité ». Avant de se faire baptiser, chaque Témoin doit indiquer son accord avec les croyances de la Société, y compris la politique en matière de sang. En faisant le changement pour ne plus accepter le sang, beaucoup

---

apostat, Satan.. . Éviter tout contact avec ces opposants nous protégera de leurs pensées corrompues. S'exposer à des enseignements apostats par divers moyens de communication modernes est tout aussi nocif que recevoir l'apostat lui-même dans nos foyers. Jamais nous ne devrions permettre à la curiosité de nous entraîner dans une voie aussi calamiteuse ! – Proverbes 22:3"), disponible en ligne sur : <http://www.jwfiles.com/internet.htm>. Voir aussi Diane Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah* (Amherst, NY : Prometheus Books 2002), 153 (Les témoins considèrent cette littérature comme de la « pornographie spirituelle »).

33. Osama Muramoto, « Bioéthique du refus du sang par les Témoins de Jéhovah ; partie 1. Les délibérations bioéthiques devraient-elles prendre en compte les points de vue des dissidents ? *Journal d'éthique médicale*<sup>24</sup> (août 1998) : 225, citant « Exposer les desseins subtils du diable » *La Tour de Garde* (15 janvier 1983) : 2.

34. Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 54-55, citant *Tour de guet*, 4-1-88, 33 : « Lorsque notre Père céleste, Jéhovah Dieu, parle, que ce soit par sa Parole, la Bible ou par son organisation terrestre, il est d'autant plus important pour nous d'écouter et d'obéir » et *Tour de guet*, 7-1-73, 402 « Considérez également le fait que seule l'organisation de Jéhovah, sur toute la Terre, est dirigée par l'esprit saint ou la force active de Dieu (...). . . Pour elle seule, la Parole sacrée de Dieu, la Bible, n'est pas un livre scellé.

35. Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 187.

les adeptes s'appuient sur le pamphlet de la Société, "*Comment le sang peut-il vous sauver la vie?*" ("brochure"),<sup>36</sup> qui stipule : « Des preuves médicales sont proposées pour soutenir la thérapie sanguine. Ainsi, vous vous devez d'obtenir les faits afin de faire un choix éclairé en matière de sang.<sup>37</sup> Cette affirmation de véracité précède immédiatement la version particulière de la Société sur les risques médicaux liés au sang et aux alternatives médicales, suggérant ainsi que les informations médicales qui suivent sont factuelles.

Cette section discute de la véracité du pamphlet en analysant les multiples citations erronées de la Société concernant des auteurs laïcs individuels, notamment : (1) des scientifiques et des historiens bibliques ; (2) l'évaluation par la communauté médicale des risques de maladies transmissibles par le sang ; et (3) les évaluations par les médecins des alternatives de qualité au sang, y compris l'ampleur des risques liés au refus d'une transfusion sanguine. Cette section documentera ensuite la quasi-omission dans la brochure de l'acceptation par la Société des fractions sanguines, une exception assombrie dans l'obscurité comme nous le montrerons.

### La société dénature les écrits des historiens

Le pamphlet cite des scientifiques et des historiens pour étayer sa position selon laquelle les premiers chrétiens ne mangeaient absolument jamais de sang. L'argument le plus puissant du pamphlet est la citation de la « conclusion » de Joseph Priestley. Le dépliant indique (sans aucune référence) :

Le scientifique Joseph Priestley a conclu : « L'interdiction de manger du sang, donnée à Noé, semble être obligatoire pour toute sa postérité. . . Si nous interprétons l'interdiction du sang des apôtres par la pratique des chrétiens primitifs, dont on peut difficilement supposer qu'ils n'en ont pas bien compris la nature et l'étendue, nous ne pouvons que conclure qu'elle était censée être absolue et perpétuelle. ; car aucun chrétien n'a mangé de sang pendant de nombreux siècles.<sup>38</sup>

Le Société a grossièrement déformé Joseph Les écrits de Priestley. Priestley, qui vécut au XVIIIe siècle, était à la fois un scientifique et un écrivain religieux. La citation ci-dessus de la Société provient de ses écrits religieux, « Les œuvres théologiques et diverses de Joseph Priestley ». Priestley a commencé son écriture intitulée « De l'abstinence du sang » en déclarant :

36. Disponible en ligne sur [www.watchtower.org](http://www.watchtower.org).

37. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie* (Watchtower Bible and Tract Society de New York, Inc. 1990), p. 7.

38. Ibid., 5.

La question de la licéité de manger du sang aurait dû être considérée à la tête de préceptes qui ne sont pas de nature morale ; mais, comme c'est un sujet beaucoup moins important que les autres, et d'une nature plus douteuse, j'ai cru devoir en réserver la discussion à cette annexe, dans laquelle je m'efforcerai de rendre justice aux arguments des deux côtés. .39

Priestly a en fait conclu sa discussion en déclarant :

Bien qu'en discutant de ce sujet j'aie généralement mentionné les arguments en faveur de l'interdiction du sang avant ceux qui s'y opposent, et que j'aie répondu aux seconds plus qu'aux premiers, je ne voudrais pas que mon lecteur conclue que je suis pleinement déterminé dans mon jugement. par rapport à cela. Qu'il pèse ce qui a été avancé des deux côtés et qu'il décide par lui-même ; sans oublier que cette question concerne le moindre de tous les préceptes positifs, et que tous les préceptes positifs ou cérémoniaux ont peu d'importance auprès du plus petit devoir moral.<sup>40</sup>

Priestley a soutenu ailleurs que les chrétiens pouvaient en effet manger du sang parce que le Nouveau Testament dit que rien de ce qui entre dans la bouche ne souille l'homme, que ceux qui croient pouvoir manger de tout sont plus forts et que le Royaume de Dieu ne repose pas sur la nourriture ou la boisson.<sup>41</sup> C'est une fausse déclaration de la part de la Société de citer Priestley comme adhérant à une interdiction absolue, alors qu'en fait il ne s'engageait ni à manger ni à ne pas manger de sang et ne pensait pas que l'argument était suffisamment important pour être inclus dans son texte principal. Bien que la Société ait cité textuellement les paroles de Priestley, celles-ci ont été prises hors de leur contexte, laissant au lecteur la fausse impression que Priestley prônait l'abstinence totale de sang.

Pour étayer l'argument de la Société selon lequel les premiers vrais chrétiens ne mangeaient pas de sang, la brochure cite également l'historien Eusèbe, un érudit chrétien qui a vécu entre 263 et 339 après JC, qui :

raconte l'histoire d'une jeune femme vers la fin du deuxième siècle qui, avant de mourir sous la torture, soulignait que les chrétiens « ne sont pas autorisés à manger le sang, même d'animaux irrationnels ». Elle n'exerçait pas son droit à mourir. Elle voulait vivre, mais elle ne compromettrait pas ses principes.<sup>42</sup>

La Société ne dit pas à ses lecteurs qu'Eusebius faisait référence à la femme Biblis et que dans le livre 5, chapitre 1 d'Eusebius, il a écrit :

---

39. Joseph Priestley, *Les œuvres théologiques et diverses de Joseph Priestley*, vol. 2, JT Rutt & Kraus Reprint Company eds., 1972, 376, « Annexe, Section II – De l'abstinence du sang / Les doctrines de la religion révélée ».

40. Ibid., 380.

41. Idem.

42. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 5.

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

111

« [Biblis] a catégoriquement contredit les calomnieurs ; « Comment des enfants pourraient-ils être mangés par des gens qui n'ont même pas le droit de manger le sang des bêtes brutes ? »<sup>43</sup>

Ce que Biblis a en fait dit, c'est que les enfants ne devaient pas être mangés, soulignant ainsi que les chrétiens qui ne mangeraient pas de sang animal ne mangeraient pas non plus d'enfants.<sup>44</sup> Biblis ne prétendait pas que les chrétiens ne mangeraient jamais de sang ou de viande impure en cas de famine.

Cherchant en outre à étayer son argument, la brochure cite également Tertullien (155-225 après JC), une autorité sur laquelle la Société s'appuie également dans son document du 15 juin 2004. *Tour de guet revue*<sup>45</sup>:

Tertullien a écrit : « Pensez à ceux qui, avec une soif avide, lors d'un spectacle dans l'arène, prennent le sang frais de méchants criminels. . . et je l'emporterai pour guérir leur épilepsie. Alors que les païens consommaient du sang, Tertullien disait que les chrétiens « n'ont même pas de sang d'animaux à [leurs] repas ». . . Aux épreuves des chrétiens, vous leur offrez des saucisses remplies de sang. Vous êtes bien sûr convaincu que cela leur est illégal. Oui, malgré les menaces de mort, les chrétiens ne consommaient pas de sang. Les conseils de Dieu étaient si importants pour eux.<sup>46</sup>

Bien qu'il soit possible que Tertullien fasse référence à la superstition païenne selon laquelle le sang guérissait l'épilepsie, certains ont plutôt soutenu que l'un des arguments de Tertullien était que, si le meurtre était une erreur, manger le sang des personnes assassinées était également une erreur.<sup>47</sup> La citation complète de Tertullien soutient cette lecture :

Qu'en est-il aussi de ceux qui, pour guérir l'épilepsie, lors du spectacle des gladiateurs dans l'arène, boivent avec une soif avide le sang frais qui coule de la gorge des criminels ?

Qu'en est-il également de ceux qui mangent de la chair des bêtes sauvages des arènes et se nourrissent de sanglier ou de cerf ? Ce sanglier, dans la lutte, essuya le sang de la victime qu'il avait d'abord ensanglantée ; ce cerf s'est vautré dans le sang d'un gladiateur. Les panses des ours mêmes sont impatientes

43. Eusèbe de Césarée, *L'histoire ecclésiastique*, Livre V, Chapitre (En 177 EC, à Lyon (France), lorsque les chrétiens furent faussement accusés de manger des enfants, une femme nommée Biblis dit : « Comment de tels hommes pourraient-ils manger des enfants, alors qu'ils ne sont pas autorisés à manger le sang, même irrationnel ? » animaux ? »), disponible en ligne sur : <http://www.newadvent.org/fathers/250105.html>. Voir aussi Andrew W. Lusk, « Comment la Watchtower déforme les écrits d'Eusebius pour justifier une interdiction des transfusions sanguines, » disponible en ligne sur : <http://www.geocities.com/Athens/Academy/6040/eusebius.htm>.

44. Voir Lusk, « Comment la Watchtower déforme les écrits d'Eusebius pour justifier une interdiction des transfusions sanguines ».

45. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 6.

46. « Valorisez à juste titre votre don de la vie » *La Tour de Garde* (15 juin 2004) : 14-24.

47. Lusk, « Comment la Watchtower déforme les écrits d'Eusèbe pour justifier une interdiction des transfusions sanguines. »

désiré, chargé d'entrailles humaines non encore digérées. La chair qui s'est nourrie de l'homme est immédiatement rejetée par l'estomac de l'homme. Vous qui mangez ces choses, à quelle distance vos repas sont-ils éloignés des fêtes des chrétiens ? Mais font-ils moins ceux qui, avec une convoitise bestiale, ouvrent la bouche aux corps humains, parce qu'ils dévorent ce qui est vivant ? Sont-ils d'autant moins voués à la saleté par le sang humain qu'ils ne lèchent que ce qui va devenir du sang ? En effet, ils ne mangent pas les nourrissons, mais plutôt les adultes. Votre crime peut bien rougir devant les chrétiens, qui ne comptent pas le sang même des animaux parmi les aliments, et qui par conséquent s'abstiennent également des choses étranglées et de celles qui sont mortes d'elles-mêmes, de peur que nous ne soyons souillés par du sang, sécrétée dans les entrailles.

Enfin, parmi les épreuves appliquées aux chrétiens, vous leur présentez des outres de saucisses remplies de sang, simplement parce que vous êtes bien sûr que cela leur est interdit, et que vous voulez par là les induire en erreur. . . .

48

Tertullien a fait valoir que les chrétiens abhorraient le génocide de leurs frères chrétiens se produisant dans les colisées et ne mangeraient ni le sang de ces personnes ni la chair des animaux utilisés pour assassiner les gladiateurs. De toute évidence, Tertullien ne prétendait pas qu'il était contraire aux commandements de Dieu de manger du sang en cas d'urgence. Lors d'un repas normal, les premiers chrétiens (dont beaucoup étaient juifs) ne mangeaient généralement pas de viande ou de sang non saigné. Il ne s'ensuit pas pour autant qu'ils refuseraient une telle nourriture s'ils étaient confrontés à la famine.

Comme le montre l'analyse ci-dessus, la Société déforme les mots des écrivains hors de leur contexte. Alors que M. Priestley a défendu les deux côtés de la question du sang et a déclaré qu'il n'était engagé ni dans l'un ni dans l'autre, la Société transforme M. Priestley en un défenseur de la cause de la Société. De plus, Eusèbe et Tertullien affirmaient que le meurtre et la consommation du sang de personnes assassinées étaient tous deux des erreurs, mais aucun d'eux n'affirmait que les premiers chrétiens enfreignaient ou non une loi sur l'alimentation s'ils étaient confrontés à la famine.

La société amplifie les risques médicaux liés à l'acceptation d'une transfusion sanguine

Ensuite, la brochure évalue les risques de maladie actuels liés à l'acceptation d'une transfusion sanguine, tentant de convaincre le lecteur que les risques médicaux militent contre

---

48. T. Herbert Bindley, traduction MA de l'ouvrage de Tertullien *Les excuses de Tertullien—Chapitre IX*» (Merton College, Oxford pour Parker & Cie 1890); réimprimé

à [http://www.tertullian.org/articles/bindley\\_apol/bindley\\_apol.htm](http://www.tertullian.org/articles/bindley_apol/bindley_apol.htm).

accepter le sang. Pour prouver que les transfusions sanguines sont dangereuses, la Société cite une étude de 1960 montrant qu'il y a un décès pour 13 000 bouteilles.<sup>49</sup>

#### 1. Les transfusions sanguines entravent le système immunitaire

La brochure développe ensuite l'argument selon lequel les transfusions sanguines entravent le système immunitaire en citant le *Journal Cancer*:

Chez les patients atteints d'un cancer du côlon, un effet indésirable significatif de la transfusion sur la survie à long terme a été observé. Dans ce groupe, la survie globale cumulée à 5 ans était de 48 % pour les patients transfusés et de 74 % pour les patients non transfusés.<sup>50</sup>

La Société oublie que la même étude a également examiné les effets de la transfusion sanguine sur les patientes atteintes d'un cancer du sein et que ces patientes n'ont montré aucune corrélation entre la transfusion sanguine et la mort due à un cancer récurrent.<sup>51</sup> Les médecins de l'étude ont tenté d'expliquer la différence en se demandant si le système immunitaire jouait différents rôles dans le développement de différents cancers.<sup>52</sup>

La brochure cite ensuite un article sur la récurrence des cancers de la tête et du cou chez les personnes ayant reçu des transfusions sanguines :

Le taux de récurrence pour tous les cancers du larynx était de 14 % pour ceux qui n'avaient pas reçu de sang et de 65 % pour ceux qui en avaient reçu. Pour les cancers de la cavité buccale, du pharynx, du nez ou des sinus, le taux de récurrence était de 31 % sans transfusions et de 71 % avec transfusions.<sup>53</sup>

La brochure ne mentionne pas que les auteurs de l'étude ont conclu que des recherches supplémentaires étaient nécessaires pour

---

49. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 7-8.

50. Ibid., 7-8, citant une étude de Paul J. Voogt et al., « Transfusion sanguine périopératoire et pronostic du cancer », *Cancer* 59 (15 février 1987) : 836. 51. Voogt et al., « Transfusion sanguine périopératoire et pronostic du cancer », 836.

52. Ibid., 842. (« Une autre explication pourrait être que l'effet transfusionnel observé chez les patientes atteintes d'un carcinome du côlon est dû à l'effet immunomodulateur de la transfusion sanguine et que l'absence d'un tel effet chez les patientes atteintes d'un carcinome du sein reflète une différence "). Dans le rôle que joue le système immunitaire dans l'histoire naturelle des deux maladies. Actuellement, aucune donnée n'est disponible pour expliquer pourquoi les effets immunomodulateurs de la transfusion sanguine influenceraient la croissance des cancers du côlon mais pas des cancers du sein. ").

53. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 8-9, (citant l'étude de Robert J. Jackson, MD et Dale H. Rice, MD, « Blood Transfusions and Recurrence in Head and Neck Cancer », *Annales d'otologie, de rhinologie et de laryngologie* 98 (mars 1989) : 171 ; voir aussi « Sauver la vie avec le sang, comment ? », *La Tour de Garde* (15 juin 1991) : 9.

les médecins ne savaient pas si la corrélation était due à une causalité directe ou à une autre variable. Pour la défense de la Société, il convient toutefois de noter que de nombreuses études affirment que certains patients atteints de cancer qui reçoivent des transfusions sanguines subissent une dépression du système immunitaire qui peut entraîner une incapacité à tuer les cellules cancéreuses restantes.<sup>55</sup>

La brochure résume l'argument du système immunitaire avec les mots du Dr John S. Spratt qui a déclaré : « Le chirurgien du cancer devra peut-être devenir un chirurgien sans effusion de sang. »<sup>56</sup> Le dépliant n'explique cependant pas une distinction cruciale entre les définitions du Dr Spratt et de la Société du terme « chirurgien sans effusion de sang ». Le Dr Spratt recommande que « les chirurgiens du cancer envisagent d'administrer uniquement des globules rouges emballés, lavés ou congelés pour une correction urgente de la perte de sang ».<sup>57</sup> En d'autres termes, le Dr Spratt n'est pas recommandant de retenir le sang dans les situations d'urgence, mais de transfuser des globules rouges interdits par la Société. La citation par la Société du commentaire du Dr Spratt à propos de « les chirurgiens deviennent des chirurgiens sans effusion de sang » est un exemple classique de la façon dont une citation littéralement exacte peut créer une fausse impression en raison d'une équivoque, dans ce cas, ce qui constitue une « chirurgie sans effusion de sang ».

## 2. Transfusions sanguines associées à un risque élevé de complications infectieuses

L'une des affirmations générales de la brochure est que les personnes qui reçoivent une transfusion sanguine sont plus susceptibles de souffrir d'infections, et elle cite une étude dans laquelle un médecin a rapporté : « Les transfusions sanguines étaient associées à des complications infectieuses lorsqu'elles étaient administrées avant, pendant ou après l'opération. . . Le risque d'infection postopératoire augmentait progressivement avec le nombre d'unités de sang administrées.<sup>58</sup> Cependant, la Société ne dit pas à ses lecteurs pourquoi des transfusions sanguines ont été administrées à certains patients et pas à d'autres, ni quelle est l'issue réelle des complications infectieuses. L'article cité précise :

---

54. Ibid., 171, 173.

55. John S. Spratt, MD, « Transfusions sanguines et chirurgie du cancer », *Le journal américain de chirurgie* 152 (septembre 1986) : 337.

56. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 8-9, citant l'article de Spratt, MD, « Blood Transfusions and Surgery for Cancer ».

57. Spratt, MD, « Transfusions sanguines et chirurgie du cancer ».

58. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 8-9, citant l'article de Tarter, « Transfusion sanguine et complication infectieuse suite à une chirurgie du cancer colorectal », 789.

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

115

L'administration de sang était associée de manière significative ( $P < 0,05$ ) à un faible hémocrite à l'admission, à une perte de sang opératoire élevée, à une pénétration intestinale par une tumeur (classification B2 ou supérieure), à une mauvaise différenciation tumorale et à de longs échantillons.<sup>59</sup>

Ainsi, les médecins étaient plus susceptibles de prescrire des transfusions sanguines aux patients les plus malades plutôt qu'aux patients en meilleure santé. Les membres du groupe témoin n'étaient pas des patients qui refusaient les transfusions sanguines en raison de leurs convictions.

Si les patients de l'étude avaient refusé le sang et étaient décédés, leur décès les aurait évidemment empêchés de participer à une étude sur le système immunitaire postopératoire. Les taux d'infection réels de l'étude étaient de 33 sur 134 (24,6 pour cent) chez ceux qui ont reçu une transfusion contre 9 sur 209 (4,3 pour cent) qui n'ont pas eu besoin d'une transfusion.<sup>60</sup>

Parmi les 42 personnes qui ont développé des infections, il y en avait 13 avec des infections de plaies, 12 avec des infections des voies urinaires, 6 avec des infections abdomino-pelviennes, 6 avec une pneumonie, 4 avec une septicémie sans source et 1 avec une phlébite.<sup>61</sup> Parmi ces 42 personnes infectées, 38 ont survécu grâce à l'administration d'antibiotiques.<sup>62</sup> La Société omet d'informer le lecteur du bon pronostic, même pour les patients infectés par transfusion sanguine.

### 3. Les transfusions sanguines sont pleines de maladies

La Société exploite ensuite le risque très réel et la peur communément répandue de contracter une maladie connue ou inconnue par une transfusion sanguine. Le pamphlet renforce son argument en citant un *New York Times* article (*clarté ajoutée*) :

« La maladie de Lyme suite à une transfusion ? C'est peu probable, mais les experts se méfient », dans lequel un panel de responsables de la santé ont répondu négativement à la question de savoir s'ils accepteraient un tel sang [provenant d'une personne testée positive pour la maladie de Lyme] », mais « personne n'a recommandé de rejeter le sang de ces donneurs ». <sup>63</sup>

La Société omet la discussion dans l'article sur la faible possibilité de contracter cette maladie par transfusion sanguine. Le *New York Times* article cite deux scientifiques qui présentent des points de vue opposés sur la durée d'un

59. Tarter, « Transfusion sanguine et complications infectieuses après une chirurgie du cancer colorectal », 790.

60. Idem.

61. Idem.

62. Idem.

63. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 11.

le sang d'une personne est contagieux, l'un indiquant que le risque est inconnu et l'autre affirmant que le risque ne dure que pour une courte période.<sup>64</sup> L'article explique que les tests disponibles ont détecté les anticorps de la maladie, qui peuvent mettre trois mois ou plus à se manifester.<sup>65</sup>

Par mesure de précaution supplémentaire, la Croix-Rouge a inspecté visuellement les donneurs pour détecter de la fièvre et des signes d'éruption cutanée à tiques.<sup>66</sup> Le Dr S. Gerald Sandler, directeur médical des services de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, a déclaré :

On pense que si le microbe peut se propager lors d'une transfusion, cela ne peut se produire que dans les premiers stades de la maladie. Dans les cas où le spirochète a été isolé du sang des patients, la personne s'est sentie malade, ce qui rend peu probable qu'elle se sente suffisamment bien pour donner du sang.<sup>67</sup>

Bien qu'il existe une possibilité théorique que les receveurs de transfusions sanguines puissent contracter la maladie de Lyme, le fait est qu'au moment de la rédaction de l'article, personne n'avait contracté la maladie de Lyme suite à une transfusion sanguine.<sup>68</sup>

La brochure souligne également le potentiel de développement de la maladie de Chagas (une maladie infectieuse, parfois mortelle, causée par des parasites qui habitent très probablement des logements insalubres faits de boue, d'adobe et de chaume).<sup>69</sup> en déclarant:

La maladie de Chagas illustre comment le sang transporte la maladie jusqu'à des personnes éloignées. Le Medical Post (16 janvier 1990) rapporte que « 10 à 12 millions de personnes en Amérique latine sont infectées de manière chronique ». Il a été qualifié de « l'un des risques transfusionnels les plus importants en Amérique du Sud ». Un « insecte assassin » mord une victime endormie au visage, suce le sang et défèque dans la plaie. La victime peut être porteuse de la maladie de Chagas pendant des années (en faisant éventuellement un don de sang) avant de développer des complications cardiaques mortelles. Pourquoi cela devrait-il concerner les habitants de continents lointains ? À New York

64. Lawrence K. Altman, MD, « La maladie de Lyme due à une transfusion ? C'est peu probable, mais les experts se méfient. *New York Times*, 18 juillet 1989, C3. 65. Idem..

66. Idem..

67. Idem.

68. Idem. L'auteur de cet essai a effectué des recherches préliminaires qui ont confirmé que personne, à ce jour, n'a contracté la maladie de Lyme par transfusion sanguine. Voir [http://www.aab-b.org/All\\_About\\_Blood/FAQs/aabb\\_faqs.htm](http://www.aab-b.org/All_About_Blood/FAQs/aabb_faqs.htm) (Association américaine des banques de sang – Maladie de Lyme : "Bien qu'aucun cas lié à la transfusion n'ait été signalé, les agences de santé publique et l'AABB surveillent cette maladie en raison du faible risque qu'elle puisse affecter la sécurité transfusionnelle. La maladie de Lyme est associée à la piqûre de certaines espèces de tiques du chevreuil et peut provoquer une maladie qui affecte de nombreux systèmes du corps. Les donneurs ayant des antécédents de maladie de Lyme peuvent faire un don à condition d'avoir suivi un traitement antibiotique complet et de ne plus présenter de symptômes »).

69.

[http://www.cdc.gov/ncidod/dpd/parasites/chagasdisease/factsht\\_chagas\\_disease-.htm](http://www.cdc.gov/ncidod/dpd/parasites/chagasdisease/factsht_chagas_disease-.htm).

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

117

Times (23 mai 1989), le Dr L. Altman a rendu compte de patients atteints de la maladie de Chagas post-transfusionnelle, dont l'un est décédé. Altman a écrit : « D'autres cas n'ont peut-être pas été détectés parce que (les médecins ici) ne connaissent pas la maladie de Chagas et ne réalisent pas non plus qu'elle pourrait se propager par transfusions. »<sup>70</sup>

Encore une fois, la Société omet toute référence à la faible possibilité de contracter la maladie de Chagas suite à une transfusion sanguine ou au fait que l'approvisionnement en sang peut être facilement désinfecté grâce à l'utilisation de violet de gentiane.<sup>71</sup> L'article indique que les insectes responsables sont également présents dans « une vaste zone des États-Unis [mais] ont conduit à seulement cinq cas signalés de maladie de Chagas aux États-Unis », dont deux cas liés à une transfusion sanguine.<sup>72</sup>

La menace vient d'environ 100 000 immigrants infectés en provenance de pays à haut risque.<sup>73</sup>

La brochure aborde également l'hépatite, la maladie la plus courante contractée par le sang, en déclarant (sans note de bas de page ni référence) : « Pendant une décennie, [l'hépatite C] a miné les transfusions – entre 8 et 17 pour cent des personnes transfusées en Israël, en Italie, au Japon et en Espagne. , la Suède et les États-Unis l'ont contracté. Cette citation n'étant pas citée, l'auteur de cet article n'a pas pu en vérifier l'authenticité. Cependant, la brochure cite ensuite un *New York Times* article :

« Certaines autorités, observait la Harvard Medical School Health Letter (novembre 1989), s'inquiètent du fait que A, B, C et D ne constituent pas l'alphabet complet des virus de l'hépatite ; mais d'autres pourraient émerger. Le New York Times (13 février 1990) déclarait : « Les experts soupçonnent fortement que d'autres virus peuvent causer l'hépatite ; si elles sont découvertes, elles seront désignées hépatite E et ainsi de suite. »<sup>74</sup>

L'article référencé, « Quandary for Patients: Surgery or Wait for Test for Hepatitis C? », indiquait avant le test de l'hépatite C qu'« environ un donneur de sang sur 200 est infecté par le virus de l'hépatite C et le risque de le contracter augmente ». à chaque transfusion. Une personne qui reçoit quatre transfusions provenant de donneurs différents a 2 % de chances de développer une hépatite C. »<sup>75</sup> Parce que le test de l'hépatite C devait être approuvé par la FDA dans quelques

70. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 11 ans, citant « *Le poste médical*, article du 16 janvier 1990 » et Lawrence Altman, MD, « Les scientifiques craignent qu'un parasite ne se propage lors d'une transfusion », *New York Times*, 23 mai 1989, C3.

71. Altman, MD, « Les scientifiques craignent qu'un parasite ne se propage lors d'une transfusion ».

72. Idem.

73. Idem.

74. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, dix.

75. Lawrence Altman, MD., « Quandaire pour les patients : subir une intervention chirurgicale ou attendre un test de dépistage de l'hépatite C ? » *New York Times*, 13 février 1990.

Pendant plusieurs mois, l'objectif principal de l'article était d'encourager ceux qui envisageaient des interventions chirurgicales électives et risquées à reporter leur opération de quelques mois.<sup>76</sup> L'article indique en outre que le meilleur choix pour prévenir les maladies transmissibles est de conserver son propre sang, un processus appelé transfusion sanguine auto-société n'a jamais toléré le stockage préopératoire du sang, car elle estime que le sang, une fois qu'il a quitté le corps, ne devrait pas être réutilisé.<sup>78</sup>

Bien entendu, aucune discussion sur les maladies infectieuses ne serait complète sans une discussion sur le SIDA. La brochure réitère une information selon laquelle les tests sanguins actuels ne détectent pas le SIDA ou le VIH avec précision et qu'on ne peut jamais être sûr que les dons sont sûrs.<sup>79</sup> La brochure souligne également une nouvelle souche du SIDA :

Le virus du SIDA a été appelé VIH, mais certains experts l'appellent désormais VIH-1. Pourquoi? Parce qu'ils ont trouvé un autre virus du type SIDA (VIH-2). Elle peut provoquer des symptômes du SIDA et est répandue dans certaines régions. De plus, "il n'est pas systématiquement détecté par les tests de dépistage du SIDA actuellement utilisés ici", rapporte le *New York Times* du 27 juin 1989.<sup>80</sup>

Le *New York Times* L'article auquel la Société fait référence est intitulé « 4 cas découverts de souche rare du virus du SIDA – Le test standard n'a pas réussi à détecter le VIH-2 ». <sup>81</sup> L'article poursuit en affirmant que le virus est répandu en Afrique de l'Ouest.

---

76. Idem.

77. Idem.

78. *La Tour de Garde* (15 octobre 1959) : 640 : « Par conséquent, prélever son sang, le conserver et le remettre ensuite à la même personne serait une violation des principes bibliques qui régissent la manipulation du sang. . . si le sang a été conservé, même pour une brève période de temps, ce serait une violation des Écritures. » Disponible en ligne sur : [www.aiwrb.org/watchtower/data1.shtml](http://www.aiwrb.org/watchtower/data1.shtml) ; voir également *Sang, médecine et loi de Dieu* (Watchtower and Bible Tract Society of Pennsylvania 1961), 14-15 (« Les chrétiens mûrs... n'auront pas l'impression que s'ils conservent une partie de leur propre sang pour la transfusion, il sera plus acceptable que le sang de quelqu'un d'autre ». une autre personne.); *La Tour de Garde* (15 juin 1978) : 30 (« Ainsi, si le personnel médical suggère à un chrétien d'autoriser qu'une partie de son sang soit prélevée et déposée dans une banque de sang à des fins de transfusion ultérieure, le chrétien n'est pas sans conseils de la Bible... supprimé le sang devait être « répandu sur la terre comme de l'eau », pour montrer que c'était pour Dieu et non pour soutenir la vie d'une créature terrestre (Duo 12 : 24) ); « Questions des lecteurs » *La Tour de Garde* (30 mars 1989) : 30 (« Nous lisons que lorsqu'un chasseur tue un animal pour se nourrir, il doit alors verser son sang et le couvrir de poussière (Lévitique 17 : 13,14 ; Deutéronome 12 : 22-24). ). Le sang ne devait donc pas être utilisé pour la nutrition ou autre.»)

79. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, dix.

80. Idem.

81. Bruce Lambert, « 4 cas découverts d'une souche rare du virus du SIDA – Le test standard n'a pas réussi à détecter le VIH-2 », *New York Times*, 27 juin 1989, B1.

et parmi les six personnes infectées dans la région de New York, deux vivaient en Afrique de l'Ouest (les quatre autres disposaient d'informations incomplètes).<sup>82</sup>L'article indique également : « Plusieurs sociétés européennes ont développé de nouveaux tests du SIDA qui couvrent les deux souches du virus » et que ces tests seront mis en œuvre peu après l'approbation de la FDA.<sup>83</sup>Le test VIH alors utilisé aux États-Unis donnait des résultats « non concluants » dans 45 à 90 % des cas lorsque le VIH-2 était présent.

<sup>84</sup> Les banques de sang ont jeté du sang avec des résultats peu concluants, et les habitants d'Afrique de l'Ouest sont priés de s'abstenir de donner du sang.<sup>85</sup>

#### 4. Les risques réels des transfusions sanguines aux États-Unis selon la Croix-Rouge

##### Estimations du risque d'infection par transfusion

Année	Estimé Risque de Hépatite (VHB) par Transfusion	Estimé Risque de Hépatite C (VHC) par transfusion	Estimé Risque du VIH par Transfusion
1971-1983	HBsAG dépistage effectué	10,3 sur 100 <sup>1</sup>	Virus pas encore découvert
1984		1 sur 2 632 <sup>2</sup>	
1985			Développement du premier test pour le VIH
1986	Anti-HBc dépistage ajoutée	nbsp;	

82. Idem.

83. Idem.

84. Idem.

85. Idem.

120

## JOURNAL DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

<b>1987</b>			<b>1 sur 250 000<sup>3</sup></b>
<b>1988</b>			
<b>1989</b>			
<b>1990</b>		Développement du premier test pour le VHC	
<b>1991</b>	<b>1 sur 200 000<sup>4</sup></b>	<b>sur 1 sur 3 300<sup>5</sup></b>	
<b>1992</b>	<b>1 sur 63 000<sup>6</sup></b>	<b>1 sur 103 000<sup>7</sup></b>	<b>1 sur 493 000<sup>8</sup></b> <b>1 sur 225 000<sup>9</sup></b>
<b>1993</b>		Amélioré test pour VHC disponible	
<b>1994</b>			
<b>1995</b>	<b>1 sur 205 000<sup>dix</sup></b>	<b>dans sur 276 000<sup>11</sup></b>	
<b>1996</b>		Le test du VHC encore amélioré	
<b>1998</b>			<b>1 dans 1 468 000<sup>12</sup></b>
<b>1999</b>		Test NAT VHC ajouté	VIH NAT test ajoutée
<b>2000</b>		<b>1 sur 1 935 000<sup>13</sup></b>	<b>1 dans 2 135 000<sup>14</sup></b>

À la date de publication de la brochure en 1990, le risque de maladie (et non de décès), à l'exception de l'hépatite C, était bien plus faible que le taux de mortalité précédemment cité par la Société, soit 1 pour 13 000 bouteilles. Comme indiqué précédemment, le test de l'hépatite C allait bientôt être publié, réduisant ce risque à un sur 100 000 aux États-Unis.<sup>86</sup>

86. Disponible en ligne sur : <http://www.bloodsafety.org/safesupply.asp>, *note de bas de page* études<sup>1</sup>Aach RD, et coll. NEJM 1981 ; 304 : 989-94,<sup>2</sup>Schorr et coll., NEJM 1985 ; 313 : 384-5,<sup>3</sup>Bové J. NEJM 1987 ; 317 : 242-5,<sup>4</sup>Bové J. NEJM 1987 ; 317 : 242-5,<sup>5</sup>Donahue et coll., NEJM, 1992 ; 327 : 369-73,<sup>6</sup>Schreiber et coll. NEJM 1996 ; 334 : 1685-90,<sup>7</sup>Schreiber et coll. NEJM 1996 ; 334 : 1685-90,<sup>8</sup>Schreiber et coll. NEJM 1996 ; 334 : 1685-90,<sup>9</sup>Dodd, NEJM 1992 ; 327 : 419-21,<sup>dix</sup>Dodd et coll. Transfusion 2002 ; 42 : 975-9,<sup>11</sup>Dodd et coll. Transfusion 2002 ; 42 : 975-9,<sup>12</sup>Dodd et coll. Transfusion 2002 ; 42 : 975-9,<sup>13</sup>Dodd et coll. Transfusion 2002 ; 42 : 975-9,<sup>14</sup>Dodd et coll. Transfusion 2002 ; 42 : 975-9.

### 5. Conclusion sur les risques médicaux

La brochure commençait par déclarer que les taux de mortalité en 1960 étaient de 1 pour 13 000 bouteilles de sang, puis amplifiait encore les dangers des transfusions sanguines en incluant des études sur la maladie de Chagas, la maladie de Lyme et diverses souches d'hépatite et de SIDA. Le lecteur peut donc conclure après avoir lu la section sur les risques médicaux que le sang d'aujourd'hui, compte tenu de l'ajout de nouvelles maladies, est bien plus mortel qu'un pour 13 000 bouteilles. Si l'argument de la Société est valable, les maladies actuelles transformeraient le sang en poison médical. La Société déforme les risques réels de contracter l'hépatite ou le VIH. Il est important d'informer ses lecteurs, car l'omission de faits pertinents peut également constituer une fausse déclaration et conduire le lecteur à une fausse conclusion.

Le pamphlet présente une vision extrémiste du risque des transfusions sanguines et présente à ses adeptes une interprétation trompeuse et myope de la littérature médicale citée. Bien que la littérature de la Société aborde certains des risques médicaux, elle ne parvient pas à informer pleinement le lecteur, laissant probablement place à une peur erronée de mourir après avoir reçu une transfusion sanguine. Le risque de maladies du sang est effectivement réel, mais ce risque doit être contrebalancé par un compte rendu véridique des taux de survie en cas d'acceptation d'une transfusion sanguine et des taux de mortalité en cas de refus d'une transfusion vitale. La section suivante détaillera les « Alternatives aux transfusions sanguines » de la brochure et déterminera si elle donne au lecteur de faux espoirs de survivre sans transfusion sanguine.

### La société dénature la nécessité du sang et les alternatives médicales aux transfusions sanguines

#### 1. Les gens survivent à une numération globulaire extrêmement faible

La brochure contient une section consacrée à la nécessité du sang et aux alternatives médicales aux transfusions sanguines. Certes, le refus des Témoins de Jéhovah du sang total, associé au risque réel de maladie, a contribué à de grands progrès dans les programmes médicaux « sans effusion de sang » qui bénéficieront à toute l'humanité, même si ce domaine de la médecine n'en est qu'à ses débuts. Néanmoins, la Société tente de convaincre ses adeptes que les techniques médicales sans effusion de sang fonctionneront pour eux, un point de vue résumé dans la brochure : « Nous espérons que vous ne perdrez jamais une grande quantité de sang. Mais

si vous le faisiez, il est très probable que des médecins qualifiés pourraient prendre en charge votre cas sans recourir aux transfusions sanguines, qui comportent de nombreux risques.<sup>88</sup>

La brochure explique le concept d'hémoglobine et de numération globulaire en déclarant qu'il s'agit d'une mesure de la capacité du sang à transporter l'oxygène et qu'une personne normale a un taux d'hémoglobine de 14 ou 15. Cette déclaration est complétée par une déclaration orale du professeur Howard L. Zauder déclarant que l'exigence traditionnelle de l'anesthésie selon laquelle les personnes ont un taux d'hémoglobine préopératoire supérieur à 10 était « entourée d'obscurité et non étayée par des preuves cliniques ou expérimentales ».<sup>90</sup>

Un lecteur pourrait donc se sentir relativement à l'aise avec le fait que 10 est en effet parfaitement acceptable. La brochure cite également une autre étude sur la capacité de travail et la fonction de patients anémiques avec un taux d'hémoglobine de 7, concluant qu'il était « difficile de détecter un déficit de capacité de travail » et que d'autres patients présentaient « une fonction modérée ». *la Société* a acquis ces informations auprès de « Contemporary Transfusion Practice », publié par l'Association américaine des banques de sang, mais ne dit malheureusement pas à ses lecteurs que le livre poursuit en corrélant le risque de crise cardiaque avec de faibles taux d'hémoglobine :

Si des symptômes et des signes d'insuffisance cardiaque congestive surviennent avec des taux d'hémoglobine de 7 g/dl ou plus, il existe presque toujours une maladie cardiaque intrinsèque, le plus souvent une maladie coronarienne ou une cardiopathie hypertensive. Dans le cœur normal, la circulation coronaire augmente à mesure que la charge de travail du ventricule gauche augmente. Cependant, en cas d'anémie sévère, avec des taux d'hémoglobine inférieurs à 5 g/dl, le flux sanguin coronarien peut devenir insuffisant et la fonction ventriculaire est diminuée. Cela peut entraîner une insuffisance cardiaque congestive avec une diminution du flux sanguin rénal (rein) et une rétention de sodium. . . Les sujets anémiques contractent une dette d'oxygène plus élevée à une charge de travail donnée que les personnes non anémiques.<sup>92</sup>

Le livre explique clairement que 7 n'est pas un bon chiffre pour ceux qui ont des problèmes cardiaques ou circulatoires préexistants, et que ceux qui ont un cœur sain courent un risque important de crise cardiaque, d'insuffisance rénale ou d'œdème pulmonaire lorsque les valeurs chutent en dessous de 5 g/dl. <sup>93</sup>

Le dépliant indique avec précision que « lorsqu'une personne perd beaucoup de sang lors d'un accident ou au cours d'une intervention chirurgicale, si le

88. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 15-16.

89. *Idem.*, 13.

90. *Idem.*

91. *Ibid.*, 14.

92. Jerry Kolins, MD et Leo J. McCarthy, MD, *Pratique transfusionnelle contemporaine* (Association américaine des banques de sang 1987), 12-13. 93. *Idem.*

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

123

la perte est rapide et importante, la tension artérielle d'une personne chute et elle peut être en état de choc.<sup>94</sup> Le dépliant donne ensuite le remède de la Société contre la perte de sang rapide : « ce qu'il faut avant tout, c'est que le saignement soit arrêté et que le volume de son système [du patient] soit rétabli. Cela servira à prévenir les chocs et à maintenir en circulation les globules rouges et autres composants restants.<sup>95</sup> La brochure recommande diverses solutions aqueuses ; y compris une solution saline, la solution de Ringer et Hetastarch.<sup>96</sup> La Société se rend compte que ses lecteurs savent probablement que la perte de sang entraîne une privation d'oxygène et apaise ainsi cette inquiétude en disant : « Vous avez des réserves d'oxygène. »<sup>97</sup> La brochure explique que le corps compense en faisant battre le cœur plus rapidement et que si le sang est dilué, il circulera dans les veines, fournissant de l'oxygène plus rapidement.<sup>98</sup> Le dépliant déclare :

Ces adaptations sont si efficaces que s'il ne reste que la moitié de vos globules rouges, l'apport d'oxygène peut atteindre environ 75 % de la normale. Un patient au repos n'utilise que 25 pour cent de l'oxygène disponible dans son sang. Et la plupart des anesthésiques généraux réduisent les besoins du corps en oxygène.<sup>99</sup>

La Société oublie cependant de mentionner qu'il existe un point à partir duquel le cœur ne peut plus battre plus vite ou le sang ne peut plus se diluer davantage. Comme l'indique «Contemporary Transfusion Practice», «Ensemble, toutes les compensations disponibles pour l'anémie sont incapables de transporter suffisamment d'oxygène pour les charges de travail dépassant un certain niveau, et les compensations elles-mêmes imposent une charge de travail importante.»<sup>100</sup> Ainsi, même pour un patient au repos, un sang privé d'oxygène peut entraîner une défaillance d'un organe et la mort.

Le pamphlet illustre sa position à travers le cas d'une femme qui a survécu à un taux d'hémoglobine de 1,8 g/litre après « avoir été traitée avec succès... ». . . [avec] des concentrations élevées d'oxygène inspiré et des transfusions de grands volumes de solution de gélatine [Haemaccel].<sup>101</sup> La brochure utilise cet exemple pour étayer son argument selon lequel « les médecins qualifiés peuvent

94. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 14.

95. Idem.

96. Idem.

97. Idem.

98. Idem.

99. Idem.

100. Kolins, MD et McCarthy, MD, *Pratique transfusionnelle contemporaine*, 12-13.

101. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 15 ans, citant PJ Howell et PA Bamber, « Anémie aiguë sévère chez un témoin de Jéhovah » *Anesthésie* 42 (janvier 1987) : 44-48.

aidez celui qui a perdu du sang et qui a donc moins de globules rouges. Une fois le volume rétabli, les médecins peuvent administrer de l'oxygène à des concentrations élevées.<sup>102</sup> Cependant, la Société ne fait aucune mention du parcours précaire de la femme, qui venait de subir un travail provoqué en raison d'un ictère.<sup>103</sup> Ils ne notent pas non plus les explications du médecin traitant. L'état de la femme a nécessité un séjour de trente-quatre jours à l'hôpital, dont dix en soins intensifs.<sup>104</sup> La Société ne révèle pas à son lecteur que les médecins « n'ont trouvé aucun autre cas de patient présentant un taux d'hémoglobine aussi faible et ayant survécu sans transfusion de sang ou de substances artificielles transportant de l'oxygène ». <sup>105</sup> La Société ne note pas non plus que les médecins ont attribué sa survie non seulement à leur propre savoir-faire, mais aussi au fait que « les femmes peuvent mieux résister aux hémorragies au début de la période post-partum ». <sup>106</sup>

De plus, la Société omet que sa tension artérielle est devenue impossible à enregistrer à plusieurs reprises, que les médicaments destinés à augmenter sa tension artérielle ont provoqué une hypernatémie sévère (trop de sodium dans le sang), que de la bile s'est infiltrée dans l'abdomen de la femme, qu'elle a développé un œdème des mains et des avant-bras nécessitant un traitement diurétique. thérapie, ou qu'elle a développé une infection pulmonaire.<sup>107</sup> Incroyablement, son seul handicap permanent était la paralysie de sa corde vocale droite.<sup>108</sup> C'est clairement une erreur de la part du lecteur de minimiser l'expérience déchirante de la femme ou de s'attendre à ce que ces résultats soient typiques, car ce cas est tout à fait unique.

La brochure rapporte en outre que les médecins de cette femme ont parlé positivement de l'utilisation des caissons hyperbares en déclarant que les personnes « souffrant d'une perte de sang aiguë ont été traitées avec succès avec des caissons hyperbares ». <sup>109</sup> Cependant, l'article cité ne contient pas une telle proposition, mais parle en fait négativement des caissons hyperbares :

Le transport de l'oxygène vers les tissus pourrait être augmenté par l'utilisation d'un caisson hyperbare, mais la période d'exposition à des pressions partielles d'oxygène très élevées est limitée en raison de problèmes de toxicité et cette forme de thérapie est mieux adaptée au cas où un traitement ultérieur (tel que transfusion sanguine) est envisagée dans un avenir proche. En revanche, notre

---

102. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 14.

103. Howell et Bamber, « Anémie aiguë sévère chez un témoin de Jéhovah », p. 44.

104. Idem.

105. Idem.

106. Idem.

107. Idem.

108. Idem.

109. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 15 ans, citant. Howell et Bamber, « Anémie aiguë sévère chez un témoin de Jéhovah », 44.

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES

125

Le problème d'anémie sévère du patient allait probablement persister pendant plusieurs semaines.<sup>110</sup>

De plus, les caissons hyperbares ne sont pas universellement disponibles, étant plus concentrés dans les zones de plage fréquentées par des passionnés de plongée sous-marine ou dans les grandes villes pour faciliter la cicatrisation des plaies, une considération que la Société ne parvient pas à avertir ses lecteurs.

La brochure n'aborde pas non plus le pronostic réel des patients présentant une faible numération globulaire. Une étude préopératoire des Témoins de Jéhovah a révélé qu'il y avait un taux de mortalité de 1,3 pour cent pour les patients présentant des concentrations d'hémoglobine de 12 g/dL, contre un taux de 33 pour cent pour ceux inférieurs à 6 g/dL.<sup>111</sup> Une mauvaise santé cardiovasculaire du patient augmente le taux de mortalité de 4,3 fois, ce qui rend très improbable qu'un faible taux d'hémoglobine de 6 chez un patient cardiodéfavorisé entraîne une issue favorable.<sup>112</sup> En raison de ce risque élevé de défaillance d'un organe ou de décès, le niveau acceptable « le plus bas » habituel semble être de 7, comme « transfusion de globules rouges ». . . est presque toujours nécessaire lorsque le niveau est inférieur à 6 g/dL. Cependant, les médecins prescriraient probablement des transfusions plus tôt s'ils soupçonnaient ou savaient que le patient avait un cœur ou un système circulatoire compromis.

## 2. Les nourrissons prématurés survivent à de faibles taux sanguins

La brochure cite ensuite une étude sur les nourrissons prématurés réalisée par le Dr James Stockman III :

À quelques exceptions près, les nourrissons nés prématurément connaîtront une baisse de leur hémoglobine au cours des trois premiers mois . . . Les indications de la transfusion en crèche ne sont pas bien définies. En effet, de nombreux nourrissons semblent tolérer des taux d'hémoglobine remarquablement faibles.

110. Howell et Bamber, « Anémie aiguë sévère chez un témoin de Jéhovah », p. 47.

111. JL Carson et al., « Effet de l'anémie et des maladies cardiovasculaires sur la mortalité et la morbidité chirurgicales », *Lancette* 348 (1996) : 1055-60, disponible en ligne à : <http://www.americas-blood.org/index.cfm?fuseaction=display.showPage&pageID=129>. 112.

Idem.

113. Disponible en ligne à : <http://www.americasblood.org/index.cfm?fuseaction=display.showPage&pageID=129>, citant *Le déclencheur transfusionnel - Indications de la thérapie par globules rouges*, non. 3 (novembre 1999), (fourni par votre centre de sang communautaire indépendant à but non lucratif en collaboration avec les centres de sang américains ; citant « Groupe de travail de l'American Society of Anesthesiologists sur la thérapie par les composants sanguins. Lignes directrices pratiques pour la thérapie par les composants sanguins » *Anesthésiologie* 84 (1996) : 732-47.

concentration sans difficultés cliniques apparentes.<sup>114</sup>

Il semble par là que la Société informe subtilement les parents Témoins de Jéhovah ayant des nourrissons prématurés qu'une faible numération globulaire est courante, suggérant ainsi que les médecins poussent inutilement les transfusions sanguines.

Les parents Témoins de Jéhovah peuvent être amenés à croire que leurs nourrissons n'ont pas besoin d'une transfusion, car le Dr Stockman a déclaré que de nombreux nourrissons peuvent survivre à de faibles taux d'hémoglobine. Cependant, le Dr Stockman a décrit deux situations dans lesquelles une transfusion serait nécessaire : (1) « certainement avant que dix pour cent du volume sanguin » n'aient été prélevés pour un prélèvement sanguin ; et (2) lorsque les prématurés stabilisés continuent à avoir des taux d'hémoglobine inférieurs à 10, à présenter un faible taux d'oxygène disponible et à présenter d'autres signes tels qu'une « mauvaise alimentation, une dyspnée, une tachycardie, une tachypnée, une activité réduite et une pâleur ».<sup>115</sup> Le Dr Stockman reconnaît qu'une fois qu'un nourrisson prématuré s'est stabilisé, les transfusions ne sont plus nécessaires si le taux d'hémoglobine est « supérieur à 10 à 11 ». La Société aurait pu résumer plus précisément la recommandation du Dr Stockman en affirmant que la plupart des nourrissons prématurés n'ont pas besoin de transfusions une fois qu'ils se sont stabilisés, mais que ceux qui ont besoin de prélèvements sanguins fréquents ou qui continuent d'avoir un taux d'hémoglobine inférieur à 10, ainsi que d'autres problèmes, peuvent avoir besoin de transfusions. La brochure met en lumière les discussions d'autres médecins sur le taux d'hémoglobine et la décision de transfuser, mais ne mentionne pas suffisamment de détails sur l'étude du Dr Stockman pour informer le lecteur de sa recommandation concernant les nourrissons prématurés confrontés soit à une perte de volume sanguin, soit à des taux d'hémoglobine constamment faibles. .

De plus, la citation de la Société selon laquelle la décision de transfuser n'est « pas bien définie » peut servir à susciter la crainte que la communauté médicale encourage inutilement les transfusions sanguines. Les deux paragraphes précédents de la brochure décrivaient la décision du médecin basée sur un taux d'hémoglobine de « 10 » comme « enveloppée dans la tradition » et « entourée d'obscurité », et incluait le fait que les patients avec un taux d'hémoglobine de « 7 » ne présentaient aucun déficit de travail.<sup>117</sup> Un lecteur pourrait facilement en conclure que « pas bien

114. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 14, citant une étude du Dr James A. Stockman III en février 1986 *Pediatric Clinics of North America*.

115. James A. Stockman III, MD., « *Anémie de la prématurité Concepts actuels sur la question du moment de transfuser* », *Cliniques pédiatriques d'Amérique du Nord* 33, non. 1 (février 1986) : 111, 125-26 ; bMais l'article note que « il n'a pas été démontré sans équivoque que l'apnée s'améliore après une transfusion. »

116. *Idem*.

117. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 12.

définie » signifiait que les médecins se demandaient également s'il fallait transfuser un nouveau-né. En réalité, le Dr Stockman opposait la décision « mal définie » du médecin concernant les nouveau-nés à la situation des personnes âgées et des enfants. . . »<sup>118</sup>Ce faisant, le Dr Stockman a souligné l'analyse complexe faite par le médecin des nombreux tests qui montrent le nadir physiologique que subissent la plupart des nourrissons au cours de leur transition post-partum de trois mois depuis l'environnement fœtal.<sup>119</sup>Le Dr Stockman a noté que la complexité de la décision du médecin devait inclure des variables telles que les taux d'hémoglobine et d'érythropoïétine, le nombre de réticulocytes, les niveaux d'affinité/de libération de l'oxygène et la PO.<sup>2</sup>lectures.<sup>120</sup>L'article du Dr Stockman ne concluait pas que les recommandations des pédiatres concernant les nourrissons prématurés étaient mal informées, mais plutôt qu'elles impliquaient intrinsèquement plus de variables et étaient moins claires qu'une décision impliquant une transfusion pour un nourrisson en bonne santé, un enfant plus âgé ou un adulte. .

### 3. Les parents témoins de Jéhovah ont le droit légal de dicter un traitement sans sang à leur enfant

Les tribunaux sont fréquemment appelés à ordonner des transfusions pour les enfants de parents Témoins de Jéhovah. Dans sa rubrique d'informations légales intitulée « *Vous avez le droit de choisir* », le dépliant informe les parents que les tribunaux reconnaissent le droit des parents à prendre des décisions médicales pour leurs enfants :

En 1979, la Cour suprême des États-Unis a déclaré clairement : « La conception juridique de la famille repose sur la présomption que les parents possèdent ce qui manque à un enfant en termes de maturité, d'expérience et de capacité de jugement nécessaire pour prendre les décisions difficiles de la vie. . . Le simple fait que la décision d'un parent [sur une question médicale] comporte des risques ne transfère pas automatiquement le pouvoir de prendre cette décision des parents à un organisme ou à un agent du

118. Stockman III, MD., « *Anémie de la prématurité Concepts actuels sur la question du moment de transfuser* », 111.

119. Ibid., 125-26.

120. Idem.

121. *Témoins de Jéhovah de Washington c. King County Hospital*, 278 F.

Supplément. 488 (WD Wash. 1967) affirmé 390 US 598 (1968) (Recours collectif estimant que l'État pouvait ordonner des transfusions sanguines à des enfants mineurs malgré les objections des parents des mineurs) ; *Dans l'affaire de la petite fille Newton*, 1990 déc. Ch. Lexis 48 (Del. Ch. 24 avril 1990) (Affaire non publiée pour publication) (La Cour a jugé qu'il relevait de la compétence de l'État d'ordonner une transfusion sanguine pour un nourrisson prématuré et anémique de 2 jours.) ; *Hôpital Muhlenberg c. Patterson*, 128 NJ Super 498 (NJ Super. Ct. 1974) (Le tribunal a autorisé la transfusion sanguine à un nourrisson malade de six jours parce que la transfusion sanguine éviterait probablement de graves dommages à la santé.)

États. »—Parham c. JR<sup>122</sup>

La même année, la Cour d'appel de New York tranche : Le facteur le plus important pour déterminer si un enfant est privé de soins médicaux adéquats. . . est de savoir si les parents ont fourni un traitement médical acceptable à leur enfant à la lumière de toutes les circonstances environnantes. Cette question ne peut pas être posée en termes de savoir si le parent a pris une « bonne » ou une « mauvaise » décision, car l'état actuel de la pratique de la médecine, malgré ses vastes progrès, permet très rarement de telles conclusions définitives. Un tribunal ne peut pas non plus assumer le rôle de parent de substitution.—In re Hofbauer<sup>123</sup>

Bien que ces citations ne soient pas inexactes en elles-mêmes, la Société n'informe pas ses lecteurs que ces cas particuliers n'impliquent pas des mineurs Témoins de Jéhovah qui ont besoin de transfusions sanguines immédiates et vitales. Plutôt, *Parham c. JR* traite du souhait des parents d'obtenir une aide psychiatrique en incarcérant civilement un mineur incontrôlable contrairement aux objections du mineur.<sup>124</sup> De plus, les faits pertinents dans *Parham* n'impliquait pas le refus des parents d'accepter un traitement médical pour des raisons religieuses. En effet, le juge Stewart, concordant, a écrit qu'un État aurait des motifs constitutionnels pour anticiper la décision des parents, et a défendu cette position en faisant référence à une affaire fondamentale contre un parent témoin de Jéhovah qui avait exigé que sa nièce mineure se livre à la vente de magazines de la Société en violation des règles de l'État. lois sur le travail des enfants.<sup>125</sup> *Dans l'affaire Hofbauer* traite du choix des parents d'utiliser la nutrition plutôt que la chimiothérapie pour traiter la maladie de Hodgkin.<sup>126</sup> *Le Hofbauer* Le tribunal a également différencié ses faits des cas impliquant le refus religieux de soins médicaux de la part des parents, y compris une référence à une affaire spécifique de sang de Témoins de Jéhovah, un fait que la brochure a omis.<sup>127</sup> Ces exemples constituent un précédent clair : de nombreux tribunaux ordonneront des transfusions sanguines à des mineurs, contre la volonté des parents.<sup>128</sup> Ainsi, les parents Témoins de Jéhovah peuvent être

122. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 21-22.

123. Idem.

124. *Parham c. JR*, 442 US 584 (1979).

125. *Parham c. JR*, 442 US 584 (1979) à *Massachusetts*, 624, faisant référence à *Prince c. 321 NOUS* 158 (1943).

126. *Dans l'affaire Hofbauer*, 47 NY 2d 648 à 655 (NY Ct. of Appeal 1979).

127. Ibid. ; se référant à *Dans l'affaire Sampson*, 37 AD 2d 558 (Cour suprême de New York, Division d'appel, Troisième Département, 28 juin 1971) (La Cour a jugé que le parent Témoin de Jéhovah avait négligé son fils lorsqu'elle avait refusé de lui permettre une transfusion sanguine.).

128. *Témoins de Jéhovah de Washington c. King County Hospital*, 278 F. Supp. 488 (WD Wash. 1967) confirmé 390 US 598 (1968); *Novak c. Cobb County Kennestone Hosp. Auth.*, 74 F.3d 1173, (11e Cir.1996) ; *Dans le*

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES 129

surpris d'apprendre que ce précédent leur nie leur prétendu « droit » de faire de leurs enfants des martyrs.<sup>129</sup>

## 4. L'érythropoïétine agit « très rapidement »

La brochure informe ses lecteurs que les médecins peuvent administrer de l'érythropoïétine, qui aide une personne à développer « très rapidement » des globules rouges « trois à quatre fois plus vite que la normale ». <sup>130</sup>Le lecteur de la brochure pourrait conclure que « très rapidement », appliqué à une urgence médicale, signifie quelques minutes ou quelques heures, mais pas plus d'un jour ou deux. Cependant, il faut en réalité quatre semaines ou plus à l'érythropoïétine avant que suffisamment de globules rouges soient produits pour faire une différence. <sup>131</sup>La Société aurait facilement pu remplacer « très rapidement » par « quatre semaines ». Au lieu de cela, la Société amène ses adeptes à penser que leurs globules rouges peuvent être fabriqués « aujourd'hui ou demain », alors qu'en réalité cela prend un mois.

## 5. La chirurgie compliquée est sûre sans transfusion

La plupart des interventions chirurgicales ne nécessitent pas de transfusion sanguine. Certaines interventions chirurgicales, telles que le pontage coronarien, l'arthroplastie de la hanche ou du genou, les résections hépatiques [chirurgie du foie] et la prostatectomie radicale [ablation de la prostate], présentent un risque plus élevé. <sup>132</sup>La brochure déclare que les opérations chirurgicales sans effusion de sang sont sûres et cite à l'appui une étude de Dixon B. Kaufman concernant les transplantations rénales (rein) : " Les résultats globaux suggèrent que la transplantation rénale peut être appliquée de manière sûre et efficace à la plupart des patients Témoins de Jéhovah. " <sup>133</sup> Ce qui est plus révélateur, cependant, sont les informations auto-incriminantes que la Société a omises (*accent sur la citation réelle de la société*) :

Les Témoins de Jéhovah étaient plus susceptibles aux épisodes de rejet. Le pourcentage cumulé d'incidence des épisodes de rejet primaire était de 77 pour cent à trois mois chez les Témoins de Jéhovah contre 44 pour cent à trois mois.

---

*Question de la petite fille Newton*, 1990 déc. Ch. Lexis 48 (Del. Ch. 24 avril 1990) (Affaire non publiée); *Dans l'affaire McCauley*, 409 Mass. 134 (1991) ; *Hôpital Muhlenberg c. Patterson*, 128 NJ Super 498 (NJ Super. Ct. 1974) ; *OG contre Baum*, 490 SW 2d 839 (Tex. App. Houston 1<sup>st</sup> Dist. 1990).

129. *Prince c. Massachusetts*, 321 NOUS 158 (1943). 130.

*Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 15.

131. Disponible en ligne sur : <http://www.myeloma.org.uk/pdf/Erythro.PDF>.

132. Disponible en ligne sur : <http://www.bloodbook.com/autolog-3.html>

133. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 14 (citant Dixon B. Kaufman, « Une expérience monocentrique de transplantation rénale chez treize témoins de Jéhovah », *Transplantation* 45 (6 juin 1988) : 1046.

21 mois dans le groupe témoin apparié. La conséquence d'un dysfonctionnement précoce de l'allogreffe dû au rejet a été particulièrement préjudiciable pour les Témoins de Jéhovah qui ont développé une anémie sévère (hémoglobine (Hgb)\* 4,5 pour cent) – deux décès prématurés sont survenus dans le sous-groupe présentant cette combinaison. *Les résultats globaux suggèrent que la transplantation rénale peut être appliquée de manière sûre et efficace à la plupart des patients Témoins de Jéhovah.* mais ceux qui souffrent d'anémie et qui subissent des épisodes de rejet précoces constituent un groupe à haut risque par rapport aux autres patients transplantés.<sup>134</sup>

Puisque la brochure consacre des pages à l'anémie, pourquoi la Société a-t-elle omis le taux presque double de rejet d'organe ainsi que la précision de l'étude selon laquelle « les personnes souffrant d'anémie » constituent un groupe à haut risque ?

Enfin, le dépliant encourage ses lecteurs à garder une attitude positive,<sup>135</sup> ce qui constitue certes un bon conseil pour toute personne confrontée à une situation mettant sa vie en danger, mais un conseil qui devrait être associé à un conseil médical plus responsable. Ceux qui ont lu le dépliant se sentent probablement « informés » et prêts à signer leurs directives médicales anticipées. Après tout, leurs décisions de refuser les transfusions sanguines semblent être en accord total avec d'éminents historiens, scientifiques et médecins érudits.

#### 6. Résumé des taux de survie et des fausses déclarations sur les alternatives médicales

À ce stade, une question importante se pose : le délit de fausse déclaration devrait-il être autorisé aux victimes de la politique du sang et à leurs familles qui sont parvenues à la conclusion que la Société a dénaturé la science historique et médicale dans sa littérature d'endoctrinement ? Un tribunal pourrait conclure que chaque déclaration fautive est relativement insignifiante. Cependant, prises ensemble, ces fausses déclarations servent à fausser l'esprit du adepte quant à la perspective médicale et historique réelle. La Société trompe ses adeptes en leur faisant croire que les transfusions sanguines rendent le système immunitaire incapable de combattre les cancers, alors que le lien réel dépend du type de cancer. Cela démontre que d'autres médecins souhaiteraient que tous les chirurgiens deviennent des chirurgiens exsangues, alors qu'en fait, ces médecins reconnaissent les avantages des transfusions sanguines pour ceux qui en ont désespérément besoin. La Société « fait peur » à ses adeptes en leur faisant croire qu'accepter des transfusions sanguines équivaut à contracter des maladies contagieuses, alors que

---

134. Kaufman, « Une expérience monocentrique de transplantation rénale chez treize témoins de Jéhovah », 1046.

135. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 27.

les risques réels sont de un sur plusieurs centaines de milliers à quelques millions. La Société « apaise » en suggérant que les adultes et les nourrissons peuvent tolérer de faibles taux d'hémoglobine, malgré les connaissances médicales selon lesquelles une personne en bonne santé a au moins une chance sur trois de ne pas survivre à une numération globulaire inférieure à 7, avec des taux de survie pour les personnes à haut risque. Les groupes étant beaucoup plus faibles. La Société assure faussement aux parents qu'ils peuvent légalement refuser une transfusion sanguine à leur enfant en citant des cas qui ne justifient en rien une telle position. La Société ne révèle jamais à ses lecteurs les risques réels de décès lorsque les taux sanguins chutent soit lentement à cause d'une anémie, soit rapidement à cause d'une hémorragie. Au lieu de cela, la Société donne à ses lecteurs l'impression qu'un taux d'hémoglobine ultra faible, tel que 1,8, permet de survivre facilement sous la supervision du bon médecin.

#### 7. Quasi-omission de l'acceptation des produits et fractions sanguins dans la brochure sanguine

L'aspect le plus déroutant de la brochure est le peu de discussion sur le fait que la Société autorise les Témoins individuels à prendre leur décision personnelle d'accepter des composants sanguins, une politique en vigueur depuis de nombreuses années avant sa publication. Le dépliant « *Alternatives de qualité aux transfusions* », qui se trouve près du début et détaille les alternatives médicales, y compris les expulseurs non sanguins et les machines cœur-poumon, est l'endroit apparemment logique pour discuter des composants sanguins.<sup>136</sup> Étant donné que le dépliant comprend un tel article, un tribunal pourrait conclure que la Société a ainsi l'obligation de divulguer *tous* ou, du moins, les *alternatives* de qualité pour traiter la perte de sang. Cependant, cette section *omet tout* discussion sur les composants sanguins. De plus, la page 18 de la brochure, faisant référence à un formulaire de consentement allemand, confirme à nouveau que les composants sanguins ne sont pas acceptables : « En tant que . . . Témoin de Jéhovah, je refuse catégoriquement l'utilisation de sang ou de composants sanguins étrangers lors de mon opération.<sup>137</sup> Cependant, dans une phrase de la page 27 de la brochure de 31 pages, la Société se contredit en déclarant que les Témoins de Jéhovah peuvent accepter des composants sanguins. Ainsi, se

136. *Comment le sang peut-il vous sauver la vie ?*, 14.

137. *Ibid.*, 18.

138. *Ibid.*, 27. *citant* « Les Témoins de Jéhovah : le défi chirurgical/éthique », JAMA 246, no. 21 (27 novembre 1981) : 2471, 2472, « Cependant

brochure apparaît intentionnellement ambigu, sinon contradictoire, car les composants sanguins ne sont jamais mentionnés dans la section sur les alternatives médicales, totalement interdits dans la section juridique, mais inexplicablement autorisés dans une déclaration vers la fin.

La plupart des professionnels du droit et de la médecine ignorent que la Société Watchtower autorise les composants sanguins, y compris l'hémoglobine. Cet essai examinera donc à ce stade si la Société n'a pas réussi à représenter de manière adéquate à ses adeptes et aux tiers son allocation de composants sanguins et examinera également la politique actuelle de la Société concernant les composants sanguins.

#### HHISTOIRE DESOCIÉTÉ'SDDIFFUSION DE SESBCHARGE P.POLITTIQUER.RÉVÈLE P.DES BOCHETTES DEMESTREPRÉSENTATIONS

De 1954 jusqu'au début de 1974, la Société a interdit la plupart des fractions sanguines.<sup>139</sup> En 1958, la Société a créé la première exception, selon laquelle les anticorps (tels que ceux du tétanos, de la rage et des morsures de serpent) dérivés du sang pouvaient être acceptés selon le jugement individuel.<sup>140</sup> En 1961 et 1964, le

---

La compréhension religieuse des témoins n'interdit pas absolument l'utilisation de composants tels que l'albumine, les immunoglobulines et les préparations hémophiles ; chaque témoin doit décider individuellement s'il peut les accepter.

139. *Éveillés!*, (8 janvier 1954) : 24, (« On nous dit qu'il faut un demi-litre de sang total pour obtenir suffisamment de protéine sanguine ou de « fraction » connue sous le nom de gammaglobuline pour une injection... l'aspect biblique Je noterai que le fait qu'il soit fait de sang total le place dans la même catégorie que les transfusions sanguines en ce qui concerne l'interdiction de Jéhovah de prendre du sang dans le système. ») Disponible en ligne sur : [www.ajwrb.com/watchtower/data1.shtml](http://www.ajwrb.com/watchtower/data1.shtml) ; voir également, *Le sang, la médecine et la loi de Dieu* (Watchtower and Bible Tract Society of Pennsylvania 1961), 14, (« Compte tenu des développements constants dans le domaine de la recherche médicale, de nouveaux traitements impliquant l'utilisation du sang et de ses composants apparaissent constamment. Mais indépendamment du méthode utilisée pour l'infuser dans le corps et qu'il s'agisse de sang total ou d'une substance sanguine impliquée, la loi de Dieu reste la même. S'il s'agit de sang et qu'il est utilisé pour nourrir ou maintenir la vie, la loi divine s'applique clairement. »); *La Tour de Garde* (1er juin 1974) : 351-52, (« On peut donc voir que les sérums (contrairement aux vaccins) contiennent une fraction de sang, bien qu'infime... Qu'en est-il alors de l'utilisation d'un sérum contenant seulement une infime fraction de sang ? sang et utilisé pour fournir une défense auxiliaire contre une infection et non utilisé pour remplir la fonction de maintien de la vie que le sang remplit normalement ? Nous pensons qu'ici, la conscience de chaque chrétien doit décider.»)

140. *La Tour de Garde* (15 septembre 1958) : 575 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 194), (« L'utilisation de fractions sanguines pour créer... des anticorps n'est pas la même chose que de prendre du sang par voie orale ou par transfusion... Alors que Dieu n'a pas voulu que l'homme contamine sa circulation sanguine par... des fractions sanguines, cela ne semble pas être inclus dans la volonté expresse de Dieu interdisant le sang comme nourriture.

La société a créé une autre exception, permettant que les vaccinations et les inoculations dérivées du sang soient acceptées par jugement personnel.<sup>141</sup> Ce changement a permis aux Témoins de mieux s'assimiler à la vie quotidienne, car leurs enfants pouvaient désormais fréquenter les écoles publiques et les missionnaires. Les Témoins pouvaient obtenir les vaccins requis pour le service extérieur. En 1980, la Société a commencé à autoriser toutes les fractions du plasma (comme les immunoglobulines et l'albumine) et, en 2000, elle aurait commencé à autoriser tous les composants des cellules du sang total et du plasma. Ce changement de politique, bien que peu médiatisé, crée des difficultés pour les adeptes et les étrangers qui souhaitent connaître la position réelle de la Société sur la question du sang à un moment donné. Pour défendre la Société, elle a publié des articles dans des revues médicales, filmé des vidéos à distribuer à la communauté médicale et mis en place une équipe de liaison hospitalière connaissant la politique actuelle en matière de sang afin de diffuser l'information.<sup>143</sup> Pourtant, ces efforts risquent de ne pas suffire si le juge, le médecin, l'infirmière ou le témoin moyen ne comprend pas réellement la politique. Supposons qu'un tribunal estime que la Société, en créant une politique anti-effusion de sang puis en la modifiant par la suite, avait le devoir envers ses adeptes de les tenir informés des changements ultérieurs.

---

jugement individuel si l'on accepte ou non de tels types de médicaments. »). 141. *La Tour de Garde* (1er novembre 1961 : 670) (Extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 190) (« Quant à l'utilisation des vaccins et d'autres substances qui peuvent, d'une manière ou d'une autre, impliquer l'utilisation de sang dans leur préparation. . . question de jugement individuel. ») *La Tour de Garde* (15 novembre 1964 : 682) (Extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 190) (« L'inoculation est cependant une circonstance pratiquement inévitable dans certains segments de la société... nous laissons à la conscience de l'individu le soin de se soumettre ou non à l'inoculation d'un sérum. »)

142. *Éveillé!* (22 juin 1982) : 25 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 196) (« Cependant, la compréhension religieuse des témoins n'interdit pas absolument l'utilisation de composants tels que l'albumine, les immunoglobulines et les préparations hémophiles [fibrinogènes] ; chaque témoin doit décider individuellement s'il peut les accepter. ») ; voir également *Tour de garde* (1er juin 1990) : 30-31 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 194) (« Un problème courant concerne les protéines plasmatiques... les globulines, l'albumine et le fibrinogène... Une femme enceinte a un mécanisme actif... Certaines fractions protéiques du plasma se déplacent naturellement dans le système sanguin d'un autre individu. (le fœtus) peut être une autre considération lorsqu'un chrétien décide s'il acceptera... les fractions de plasma... Chacun doit résoudre la question personnellement devant Dieu. *La Tour de Garde* (15 juin 2000) : 30 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 194) (« Tout comme le plasma sanguin peut être une source de diverses fractions, les autres composants primaires [globules rouges, globules blancs, plaquettes] peuvent être transformés en parties plus petites... Un chrétien devrait-il accepter de telles fractions dans le cadre d'un traitement médical ? . . . (...) un chrétien doit prendre sa propre décision en toute conscience devant Dieu. »)

143. Voir [http://www.watchtower.org/medical\\_care\\_and\\_blood.htm](http://www.watchtower.org/medical_care_and_blood.htm).

En effet, avant 1975, les hémophiles étaient autorisés à recevoir une seule perfusion de facteur VIII, car cela était considéré comme un médicament et non comme une alimentation sanguine.<sup>144</sup> Le 27 février 1975, cependant, les adeptes hémophiles reçurent l'ordre de ne plus recevoir de facteurs de coagulation, y compris le facteur VIII. Alors que le conseil d'administration de la Société, explique dans son livre *Crise de conscience* le changement de politique, le président révèle que, le 11 juin

En 1975, quatre mois après l'interdiction prononcée, la Société a décidé de réautoriser les hémophiles à recevoir plusieurs perfusions de facteurs de coagulation.<sup>147</sup> La Société, ne voulant pas rendre public un revirement qui est entré en vigueur quatre mois seulement après l'interdiction, a demandé au personnel du siège social de contacter individuellement ses membres hémophiles.<sup>148</sup>

Cependant, selon Franz, comme le siège ne tenait pas de registres adéquats, le personnel ne pouvait pas localiser tous les adeptes hémophiles sans que les anciens de l'église locale ne soient dérangés.<sup>149</sup>

Au lieu de cela, la Société a attendu trois ans pour publier officiellement son renversement de position autorisant les facteurs de coagulation.<sup>150</sup> Entre-temps, la Société a permis aux Témoins de croire à tort que le facteur VIII était toujours interdit. Cette omission délibérée démontre les efforts d'auto-préservation de la Société pour dissimuler son rapide changement de doctrine auprès de la population générale des Témoins, même aux dépens de ses adeptes hémophiles. En ne publiant pas ce changement doctrinal vital en temps opportun, la Fraternité a sciemment laissé son

144. Raymond Franz, *Crise de conscience*, 4<sup>e</sup> éd. (Atlanta, Géorgie : Commentary Press, 2002), 120-21.

145. *Éveil*, (22 février 1975) : 30, (« Certains « facteurs » de coagulation dérivés du sang sont désormais largement utilisés pour le traitement de l'hémophilie, un trouble provoquant des saignements incontrôlables. Cependant, ceux qui reçoivent ce traitement sont confrontés à un autre danger mortel : l'hebdomadaire médical suisse *Schweizer Med Wochenschrift* rapporte que près de 40 pour cent des 113 hémophiles étudiés avaient des cas d'hépatite. "Tous ces patients avaient reçu du sang total, du plasma ou des dérivés sanguins contenant [les facteurs]", note le rapport. Bien sûr, les vrais chrétiens n'utilisent pas ce traitement potentiellement dangereux, respectant le commandement de la Bible de « s'abstenir du sang ». »), disponible en ligne sur : [www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml](http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml).

146. François, *Crise de conscience*, 120-21.

147. Idem.

148. Idem.

149. Idem.

150. *La Tour de Garde* (15 juin 1978) : 29-31, (« Mais qu'en est-il d'accepter les injections de sérum pour lutter contre des maladies, comme... l'hémophilie ?... Cela semble tomber dans une « zone grise »... D'où, nous avons adopté la position selon laquelle cette question doit être résolue par chaque individu sur une base personnelle. »), disponible en ligne sur : [www.ajwrb.org/watch-tower/data1.shtml](http://www.ajwrb.org/watch-tower/data1.shtml).

adeptes hémophiles dans l'ignorance. Comme indiqué précédemment, lorsqu'ils traitent de la non-divulgateion, les tribunaux examinent la nature du fait non divulgué, l'importance du fait non divulgué et la manière formelle dont l'information a été obtenue. Le fait que la Société ait réautorisé les solutions hémophiles était d'une importance cruciale pour les Témoins concernés. Comme l'interdiction initiale avait été officiellement déclarée dans le document imprimé *Tour de guet*, le renversement ultérieur aurait dû suivre les mêmes voies de diffusion aussi vite qu'il a été décidé.

La politique de la Société au cours des années 1950 et 1970 a catégoriquement rejeté le sang total, les globules rouges, les globules blancs et le plasma, mais a identifié des produits sanguins spécifiques et autorisés, comme le facteur VIII et les injections de sérum. En 1981, la Société a annoncé dans l'édition du 27 novembre 1981 du *Journal of the American Medical Association* (« JAMA ») la clarification de sa politique selon laquelle tout composant pouvait être autorisé si le témoin y consentait individuellement.<sup>151</sup> Le 2004 *Tour de guet* admet que cette clarification politique a été fournie au JAMA.<sup>152</sup> *La Tour de Gardea* republié le langage exact de l'article du JAMA dans son numéro du 22 juin 1982 pour informer ses abonnés de cette clarification de la politique concernant les composants.<sup>153</sup>

On pourrait émettre l'hypothèse que le témoin moyen ne lit pas JAMA. Peut-être que la Société a fait une annonce concernant l'article du JAMA en 1981 lors des congrégations locales, des assemblées périodiques ou dans d'autres écrits non accessibles à l'auteur. Quoi qu'il en soit, la Société aurait dû faire une déclaration retentissante et simultanée, et ne pas attendre sept mois pour publier le changement de *La Tour de Gardea*.

Diane Wilson, ancienne Témoin de Jéhovah, épouse d'un habitant de la région

151. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant » *La Tour de Gardea* (15 juin 2004) : 19, 21, (« [Les Témoins de Jéhovah] ont fourni un article à *Le Journal de l'Association Médicale Américaine*. . « Bien que ces versets ne soient pas formulés en termes médicaux, les Témoins les considèrent comme excluant la transfusion de sang total, de concentrés de globules rouges et de plasma, ainsi que l'administration de globules blancs et de plaquettes. Cependant, la compréhension religieuse des Témoins n'interdit pas absolument l'utilisation de composants tels que l'albumine, les immunoglobulines et les préparations hémophiles ; chaque témoin doit décider individuellement s'il peut les accepter. »)

152. Idem.

153. *Éveillé* (22 juin 1982) : 25, (« Bien que ces versets ne soient pas formulés en termes médicaux, les Témoins les considèrent comme excluant la transfusion de sang total, de concentrés de globules rouges et de plasma, ainsi que l'administration de globules blancs et de plaquettes. Cependant, les convictions religieuses des Témoins l'accord n'interdit pas absolument l'utilisation de composants tels que l'albumine, les immunoglobulines et les préparations hémophiles ; chaque témoin doit décider individuellement s'il peut les accepter. ») Disponible en ligne sur : <http://www.jwfiles.com/blood.htm> .

ancien de l'église, explique que le changement de politique annoncé en 1982 et l'explication ultérieure de la Watchtower de 1990 ont conduit le Témoin moyen, y compris elle-même, à consentir uniquement aux fractions de plasma, dans la mesure où le décret de juin 1982 *Tour de guet* répertorié uniquement des composants spécifiques du plasma. Les années 1990 *Tour de guet* a expliqué ce nouveau raisonnement en affirmant que, puisque les composants du plasma étaient échangés entre une mère et son fœtus, cela indiquait que Jéhovah Dieu autorisait l'échange de composants du plasma entre les humains.<sup>154</sup> Il est intéressant de noter que la Société ne semble pas reconnaître que les humains échangent naturellement des globules rouges entiers, ni entre jumeaux dans l'environnement utérin, ni entre un fœtus et sa mère à la naissance.<sup>155</sup>

Les scientifiques peuvent désormais isoler la fraction la plus importante des globules rouges, l'hémoglobine. En termes simples, l'hémoglobine est ce qui fait le sang, le sang ; l'hémoglobine est responsable du transport de l'oxygène, transfusé à partir de poches, qui peut être utilisé pour traiter les patients anémiques ou hémorragiques. L'hémoglobine destinée à la transfusion humaine est étudiée et utilisée depuis environ 40 à 50 ans, même si de nombreuses complications la rendent médicalement peu pratique.<sup>156</sup> En 1985, la division de recherche sur le sang de l'armée américaine a lancé des recherches visant à développer un produit à base d'hémoglobine plus viable à utiliser sur les champs de bataille, car sa durée de conservation est d'environ un à deux ans et ne nécessite aucune réfrigération.

<sup>157</sup>

En 1992, la Société a spécifiquement interdit l'hémoglobine, un composant isolable des globules rouges, et l'a placée

154. *Éveil* (22 juin 1982) : 25 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 196) (« Cependant, la compréhension religieuse des témoins n'interdit pas absolument l'utilisation de composants tels que l'albumine, les immunoglobulines et les préparations hémophiles [fibrinogènes] ; chaque témoin doit décider individuellement s'il peut les accepter. ») ; voir également *Tour de guet* (1er juin 1990 : 30-31 (extrait réimprimé dans Wilson, *L'éveil d'un témoin de Jéhovah*, 194) (« Un problème courant concerne les protéines plasmatiques... les globulines, l'albumine et le fibrinogène... Une femme enceinte a un mécanisme actif... Certaines fractions protéiques du plasma se déplacent naturellement dans le système sanguin d'un autre individu. (le fœtus) peut être une autre considération lorsqu'un chrétien décide s'il acceptera... les fractions de plasma... Chacun doit résoudre la question personnellement devant Dieu.

155. Andrew W. Lusk, « Jéhovah Dieu autorise les transfusions naturelles de sang total

et Il Fournit Des photos," disponible en ligne à <http://www.geocities.com/osarsif/twins.htm> ; <http://users.rcn.com/jkimball.ma.ultranet/BiologyPages/B/BloodGroups.html> (« Pendant l'accouchement, il y a souvent une fuite des globules rouges du bébé dans la circulation de la mère. »)

156. Voir [www.sangart.com/background](http://www.sangart.com/background).

157. Voir [www.sangart.com/company/history](http://www.sangart.com/company/history) ; voir également [www.ajwrb.org](http://www.ajwrb.org).

aux côtés du plasma entier, des globules rouges et des globules blancs interdits.<sup>158</sup> En 2000, *La Tour de Garde* a déclaré que les Témoins pouvaient accepter n'importe quelle fraction dérivée des cellules du sang total, notant que la science médicale progressait dans sa capacité à décomposer les composants primaires en composants secondaires.<sup>159</sup> Les 2000 *Tour de garde* Cependant, l'article ne mentionnait pas spécifiquement si l'hémoglobine était désormais autorisée, laissant ainsi ambiguë la question de savoir si les Témoins pouvaient désormais accepter l'hémoglobine sans reproche de la part de Jehovah. Le 24 septembre 2000, le *Abeille de Sacramento* a rapporté qu'un membre d'un comité de liaison hospitalier des Témoins de Jehovah avait approuvé l'utilisation de l'hémoglobine pour les Témoins.<sup>160</sup> Le 15 juin 2004 *Tour de garde* L'article, citant une politique remontant à 1981, réitérait également que les Témoins pouvaient individuellement accepter des fractions de cellules de sang total, mais ne mentionnait pas spécifiquement l'hémoglobine. *La Tour de Garde* a toujours pas spécifiquement annoncé qu'il

158. «Questions des lecteurs», *La Tour de Garde* (15 octobre 1992) : 31, (« Il serait bien sûr correct d'éviter les produits qui énumèrent des éléments tels que le sang, le plasma sanguin, le plasma, la protéine globine [ou globuline] ou l'hémoglobine [ou globine] fer. ») ; voir <http://www.ajwrb.org/basics/hemo-pure.shtml>.

159. «Questions des lecteurs», *La Tour de Garde* (15 juin 2000) : 29-30, (« D'autres chrétiens décident différemment. Eux aussi refusent les transfusions de sang total, de globules rouges, de globules blancs, de plaquettes ou de plasma. Pourtant, ils peuvent permettre à un médecin de les traiter avec une fraction dérivée des composants principaux. ») Voir <http://www.jwfiles.com/blood-WT6-15-00.htm>.

160. Voir <http://www.ajwrb.org/basics/hemopure.shtml> (« D'après un article du 24 septembre 2000 dans le *Abeille de Sacramento*, un patient a récemment reçu une transfusion d'Hemopure®, une solution d'hémoglobine hautement purifiée transportant l'oxygène, fabriquée à partir de sang bovin (vache) fractionné et fabriquée par Biopure Corporation. Dorsey Griffith, rédacteur médical pour le *Abeille*, déclare que Gregory Brown, représentant du Comité de liaison de l'hôpital des Témoins de Jehovah, a approuvé l'utilisation de la solution transporteuse d'oxygène qui a été transfusée au patient, José Orduño. L'article note : « Lorsqu'Orduño s'est réveillé de son sommeil provoqué par la drogue, environ un mois après le début de l'épreuve, Angelica était là... Sa sœur lui a parlé de l'accident et de la façon dont il a failli mourir, ainsi que de la drogue à base de sang de vache qui lui avait sauvé la vie. »)

161. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant » *La Tour de Garde* (15 juin 2004) : 19, 21 (« Il y a plusieurs décennies, les Témoins de Jehovah ont exprimé clairement leur position. Par exemple... ont fourni un article à *Le Journal de l'Association Médicale Américaine*. . . « Bien que ces versets ne soient pas formulés en termes médicaux, les Témoins les considèrent comme excluant la transfusion de sang total, de concentrés de globules rouges et de plasma, ainsi que l'administration de globules blancs et de plaquettes. . . La compréhension religieuse des témoins n'interdit pas absolument l'utilisation de [fractions] telles que l'albumine, les immunoglobulines et les hémophiles. . . Depuis 1981, de nombreuses fractions ont été isolées. . . Pour le bénéfice des lecteurs actuels, la [Tour de Garde du 15 juin 2000] est réimprimée aux pages 29-31 de ce magazine. Il fournit des détails et un raisonnement, mais vous verrez que ce qu'il dit est en accord avec les bases présentées en 1981. »)

tolère les Témoins de Jéhovah d'accepter l'hémoglobine, laissant planer le doute sur le statut d'une directive précédente la désignant comme inacceptable.

Supposons qu'un patient Témoin souffre d'une défaillance organique majeure, voire de la mort, causée par un manque d'hémoglobine riche en oxygène. Dans un tel cas, le patient, les médecins et les anciens en visite n'acceptaient apparemment pas ou ne savaient pas que la Société approuvait les transfusions d'hémoglobine nécessaires. Peut-être que la décision du patient de refuser l'hémoglobine était basée sur la confusion résultant des articles de la Watchtower de 1981 à 1995 qui bénissaient des fractions de cellules de sang total, contredits par la Watchtower de 1992 qui déclarait spécifiquement que les Témoins de Jéhovah ne pouvaient pas accepter l'hémoglobine. De plus, la décision du patient n'était probablement pas fondée sur la déclaration du 24 septembre 2000. *Abeille de Sacramento*. Si l'hémoglobine est en fait approuvée par la Société, alors en raison de l'incapacité de la Société à diffuser correctement cette approbation, le patient s'est vu refuser la liberté de prendre une décision en matière de santé dans les limites de l'ensemble de ses croyances.

Les exemples précédents concernent des omissions qui entraînent une fausse déclaration. Comme indiqué précédemment, les tribunaux examinent l'importance du fait non divulgué, la relation entre les parties pour lesquelles le fait est pertinent et la probabilité que le destinataire puisse ou localiserait cette information autrement. Il est peu probable que la plupart des Témoins soient au courant des décisions inopinées du siège, lisent le JAMA ou lisent le *Abeille de Sacramento* pour déterminer ce qui est actuellement accepté.

La politique actuelle en matière de sang dénature la portée des fractions autorisées

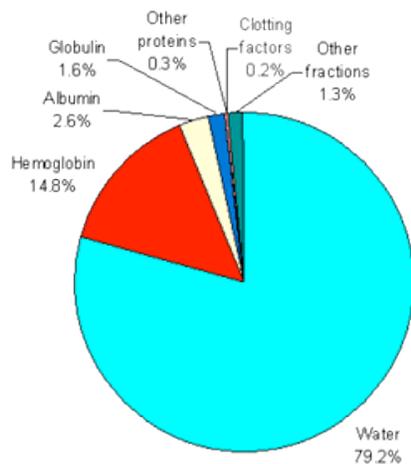
Étonnamment, la Société permet aujourd'hui à ses adeptes d'accepter TOUTES les fractions sanguines (appelées « fractions » ou « composants ») sans l'approbation de l'Église, à condition que la décision d'un adepte soit mûrement réfléchie.<sup>162</sup>

---

162. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant », 22 (« Quant à la prise de fractions de sang, certains ont pensé : 'C'est une question de conscience, donc cela ne fait aucune différence.' C'est un raisonnement erroné. Le fait quelque chose est une question de conscience ne veut pas dire que cela est sans conséquence. Cela peut être très grave. L'une des raisons est que cela peut affecter des individus dont la conscience diffère de la nôtre. . . Un chrétien doit se soucier de ne pas « blesser les consciences faibles ». " S'il fait trébucher les autres, il pourrait « ruiner son frère pour le bien duquel Christ est mort » et pécher contre Christ. Par conséquent, même si les questions concernant les fractions du sang relèvent d'une décision personnelle, ces décisions doivent être prises très

Actuellement, la Société décrit les fractions autorisées comme étant « infimes » et omet de souligner le fait que les fractions autorisées, si elles étaient additionnées, totaliseraient la totalité du volume de sang dont elles proviennent.<sup>163</sup> En 1990, époque où les fractions étaient autorisées, la Société a déclaré que les Témoins s'abstenaient de donner du sang dans *n'importe leque* formulaire.<sup>164</sup> Étant donné que la Société décrit les fractions comme infimes et prescrit aux Témoins de s'abstenir de toute forme de sang, on pourrait s'attendre à ce que les Témoins d'aujourd'hui seraient confus s'ils connaissaient une équivalence réelle entre le sang total et les fractions de sang autorisées.

Si l'on additionne les fractions, elles totalisent une unité de sang total, représentée graphiquement comme suit :



**Pourcentage du poids total de sang.**<sup>165</sup>

Les premiers écrits de la Société décrivaient la connexion à l'aide de nombres plutôt discrets :

*Éveillé*, 01/08/1954 page 24

On nous dit qu'il faut un demi-litre de sang total pour obtenir suffisamment de protéines sanguines ou de « fractions » appelées gammaglobulines pour une injection. . . ceux qui s'intéressent à l'aspect biblique remarqueront que le fait qu'il soit fait de sang total le place dans la même catégorie que les transfusions sanguines en ce qui concerne l'interdiction de Jéhovah de prendre du sang dans le sang.

sérieusement.")

163. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant » 23 (« Certains ont conclu que de telles fractions infimes ne sont en fait plus du sang et ne sont donc pas couvertes par le commandement « de s'abstenir de sang. »)

164. « Substance la plus dangereuse » *La Tour de Garde* (15 juillet 1990) : 30.

165. Voir <http://www.ajwrb.org/index.shtml>.

ystème est concerné.

*Tour de Garde 15/06/1985 page 30*

Chaque lot de facteur VIII est fabriqué à partir de plasma provenant de 2 500 donneurs de sang. Il semble qu'en important ce produit sanguin, le virus du SIDA ait été transféré aux réserves britanniques.<sup>166</sup>

Aujourd'hui, le 15 juin 2004 *Tour de guet* admet que les fractions dérivent du sang, mais ne révèle plus les milliers d'unités de sang nécessaires à la fabrication des fractions :

En utilisant des transfusions de composants, les médecins pourraient transmettre le sang donné à un plus grand nombre de patients, peut-être du plasma à un blessé et des globules rouges à un autre. La poursuite des recherches a montré qu'un composant tel que le plasma sanguin pouvait être traité pour en extraire de nombreuses fractions, qui pourraient être administrées à encore plus de patients.<sup>167</sup>

Le choix de la Société de ne pas informer ses lecteurs de la grande quantité d'unités de sang nécessaire pour produire les fractions acceptées ou du fait que les fractions, si elles étaient additionnées, donneraient un total de sang total, peut être une tentative de se défendre contre les critiques qui remettent en question la sincérité de la déclaration. La croyance de la société selon laquelle elle s'abstient de donner du sang ou n'en consomme qu'en quantités infimes.<sup>168</sup> La Croix-Rouge appelle les gens à donner du sang pour répondre à la demande des Témoins de Jéhovah,<sup>169</sup> et un critique particulier de la Watchtower décrit la politique de la Société comme similaire à celle qui consiste à permettre à un Témoin de Jéhovah d'acheter un camion entier, mais seulement partie par partie.

<sup>170</sup>

Cet auteur suppose que le langage implicite est le signal que la Société envoie aux Témoins d'aujourd'hui, leur indiquant qu'ils peuvent accepter les fractions sanguines sans s'aliéner les Témoins plus âgés. On pourrait s'attendre à ce que si la Société retirait sa fameuse interdiction du sang, les Témoins seraient aliénés en réalisant que

166. Voir <http://www.jwfiles.com/blood.htm>.

167. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant », p. 21.

168. Voir <http://www.ajwrb.org/links/index.shtml>.

169. Slogan de la campagne de la Croix-Rouge américaine (« De grandes quantités de sang doivent être données par des non-Témoins de Jéhovah pour fournir toutes les fractions sanguines et les médicaments utilisés par les Témoins de Jéhovah et leurs enfants. S'il vous plaît, aidez à reconstituer les réserves - donnez du sang. »), disponible en ligne sur : <http://www.ajwrb.org/links/index.shtml>.

170. *Auteur inconnu*, <http://www.ajwrb.org/forbidden.shtml> (« Voici une analogie : c'est comme dire : « Regardez ce camion là-bas, il est volé et vous ne pouvez pas l'acheter, mais si quelqu'un le démonte, ce n'est pas un camion. » ce sont désormais des pièces de camion et vous pouvez acheter ce que vous voulez. Cependant, le moteur, la transmission, la radio et les freins à disque sont spéciaux. Ce sont les composants « primaires » du camion (c'est-à-dire les globules rouges, les globules blancs, les plaquettes). et plasma). Vous ne pouvez pas avoir ces composants « primaires » à moins de les démonter complètement au préalable. Si vous faites cela, vous pouvez également les acheter. »)

leur existence même a été faussement dictée. De plus, les non-Témoins se moqueraient probablement de la religion dont les enseignants étaient complices de nombreuses morts prématurées et inutiles. En faisant paraître les fractions infimes, la Société pourrait apaiser les adeptes atteints de maladies de longue durée qui ont besoin de fractions sanguines sans admettre directement que son dogme traditionnel a été rétracté. Cela pourrait également signaler la tentative de la Société de trouver un juste milieu entre la science médicale, alors que les deux progressent vers l'utilisation des fractions. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une fausse déclaration pour *La Tour de Garde* qualifier la politique actuelle en matière de fractions sanguines de « minute » par rapport au sang total, une tromperie qui peut conduire les adeptes à mal comprendre l'étendue et la portée des fractions autorisées. Si les adeptes comprenaient réellement la corrélation, ils pourraient sérieusement remettre en question à la fois la prétendue croyance de la Société selon laquelle elle s'abstient de donner du sang et leur propre choix de renoncer aux transfusions sanguines nécessaires.

L'enjeu ici est la question même : « Qu'est-ce que le sang ? La Société définit le sang par composants « primaires » : « Le manuel de 2001 *Soin d'urgence*, sous « Composition du sang », il est indiqué : « Le sang est composé de plusieurs composants ; plasma, globules rouges et blancs et plaquettes.<sup>171</sup> Le Dr Muramoto, un médecin qui a écrit divers articles médicaux remettant en question la politique relative au sang des Témoins de Jéhovah, a écrit que même si *Soin d'urgence* est un « manuel », ce n'est pas un manuel médical faisant autorité, mais utilisé dans les cours EMT.<sup>172</sup> Le Dr Muramoto explique que le sang a de nombreuses définitions. Les manuels de médecine définissent généralement le sang comme étant « les globules rouges (45 %) et le plasma (55 %) », tandis que les manuels d'anatomie et de physiologie fondent la définition sur la composition chimique ; "eau (80 pour cent), hémoglobine (15 pour cent), albumine (2-3 pour cent) et globuline (1-2 pour cent)."<sup>173</sup> Le Dr Muramoto fait une analogie entre les différentes définitions du sang et les différentes définitions des aliments : certaines utilisent la pyramide alimentaire traditionnelle tandis que d'autres « utilisent des protéines, des glucides, des graisses, des minéraux, etc. »<sup>174</sup> Le Dr Muramoto se demande si la Société bénirait les fractions différemment si elle acceptait des définitions différentes.<sup>175</sup> Si la Société devait

171. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant », p. 21.

172. Osamu Muramoto, MD, « La Société Watchtower redéfinit les directives relatives à l'utilisation des produits sanguins » (en réponse au rapport du 15 juin 2004).

Articles de la Watchtower « Valorisez à juste titre votre don de la vie » et « Laissez-vous guider par le Dieu vivant », disponibles en ligne sur : <http://www.jwic.com/wt-blood-6-15-04.htm> .

173. Idem.

174. Idem..

175. Idem.

En publiant les différentes définitions, un adepte averti pourrait considérer l'hémoglobine comme du sang, mais les plaquettes interdites par la société sont acceptables car elles représentent une « infime » partie du poids du sang.<sup>176</sup> Quoi qu'il en soit, l'utilisation par la Société d'un « manuel de 2001 » est spacieuse si elle conduit les Témoins moyens à penser à tort que la définition de la Société est conforme aux manuels médicaux actuels faisant autorité.

Avant d'accepter des fractions de sang, la Société demande à ses adeptes de peser lourdement leur décision pour éviter de s'attirer des reproches et découragement de manière ambiguë les fractions qui jouent un « rôle de maintien de la vie » ou fonctionnent de manière similaire à un composant de sang total.<sup>177</sup> Il est intéressant de noter que la Société n'a pas nommé de fraction spécifique qu'elle considérerait comme essentielle au maintien de la vie ou similaire au composant sanguin total. Ainsi, les Témoins peuvent penser à tort que les fractions répertoriées ne permettent pas de survivre. La vérité médicale est que toute fraction sanguine est essentielle au maintien de la vie de la personne qui en a besoin et que de nombreuses fractions fonctionnent de la même manière que le composant sanguin total. Par exemple, l'hémoglobine transporte l'oxygène, à l'instar des globules rouges, et l'albumine, dérivée du plasma, aide à maintenir une pression osmotique critique dans le système circulatoire.<sup>178</sup> Même les immunoglobulines, dont la fonction principale est de renforcer le système immunitaire, assurent la survie des personnes immunodéprimées qui peuvent mourir de leur propre attaque bactérienne ou de celle d'une bactérie étrangère. On pourrait supposer que l'ordre de « maintien en vie » de la Fraternité laisse les Témoins malades dans une situation précaire : toutes les fractions sanguines sont autorisées, mais

---

176. Muramoto, MD, « La Société Watchtower redéfinit les directives d'utilisation des produits sanguins. » Voir aussi Osama Muramoto, « Bioéthique du refus du sang par les Témoins de Jéhovah ; partie 1. Les délibérations bioéthiques devraient-elles prendre en compte les points de vue des dissidents ? *Journal d'éthique médicale* 24 (août 1998) : 228 (« Ironie subtile, la plupart des Témoins de Jéhovah ne savent pas que l'albumine (l'un des composants autorisés) constitue 2,2 pour cent du volume sanguin, alors que les globules blancs et les plaquettes (composants interdits) constituent 1 pour cent, et 0,17 pour cent respectivement. »)

177. « Laissez-vous guider par le Dieu vivant » *La Tour de Garde* 19 (15 juin 2004) : 22-24 (« Le fait que quelque chose soit une question de conscience ne signifie pas que cela soit sans conséquence. Cela peut être très grave. L'une des raisons est que cela peut affecter des individus dont la conscience diffère de la nôtre. . . Un chrétien doit veiller à ne pas « blesser les consciences faibles ». S'il fait trébucher les autres, il pourrait « ruiner son frère pour le bien duquel Christ est mort » et pécher contre Christ. Par conséquent, même si les questions concernant les petites fractions de sang sont une affaire personnelle décision, ces décisions doivent être prises très au sérieux. »)

178. Voir <http://www.austin.cc.tx.us/~emeyerth/hemoglob.htm>, la fonction principale de l'hémoglobine (Hb) est de transporter l'oxygène. » ; disponible en ligne sur :

[http://www.albumine-therapy.com/us/en/pdf/slidekit/AlbuminSlides\\_pharm.pdf](http://www.albumine-therapy.com/us/en/pdf/slidekit/AlbuminSlides_pharm.pdf) (« L'albumine est responsable de 70 à 80 % de la pression osmotique du plasma. »)

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH ET LES TRANSFUSIONS SANGUINES 143

seulement s'ils ne sont pas essentiels à la vie.

De conclure, *La Tour de Garde* l'habitude de ne pas informer les Témoins des changements intervenus dans les doctrines du sang. Aujourd'hui, la Société dénature les fractions acceptées en minimisant leur : (1) lien profond avec le sang total ou les cellules sanguines ; (2) rôle dans le maintien de la vie ; et (3) l'acceptation par la communauté médicale comme entrant dans la définition du sang. Il ne fait aucun doute que la Société a changé sa tristement célèbre compréhension des versets bibliques interdisant le sang, mais elle ne veut peut-être pas complètement renverser une croyance fondamentale, sacrifiant peut-être à la fois sa réputation et la loyauté de ses adeptes.

Actuel Sang Politique Contient Contradictions à propos  
Transfusions sanguines autologues

La Société n'a jamais permis à ses adeptes de pré-stocker leur propre sang en prévision d'interventions chirurgicales planifiées (sang autologue préopératoire), car elle croit que le sang, une fois hors du corps, devient impur.<sup>179</sup> La Société fonde cette croyance sur Lévitique 17 : 13, 14 et Deutéronome 12 : 24 et soutient qu'une fois que le sang a quitté le corps, il ne doit plus être utilisé, mais doit être répandu sur le sol et recouvert de poussière.<sup>180</sup> En 1972, la Société a appliqué cette croyance à l'hémodilution (une technologie nouvellement apparue par laquelle une machine externe fait recirculer le sang du patient à l'extérieur de son corps) et a interdit cette procédure.<sup>181</sup> Mais

179. *La Tour de Garde* 640 (15 octobre 1959) (« Par conséquent, prélever son sang, le conserver et le remettre ensuite à la même personne constituerait une violation des principes bibliques qui régissent la manipulation du sang... si le sang était conservé, même pour pendant une brève période, cela constituerait une violation des Écritures. »), disponible en ligne sur : [www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml](http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml) ; voir aussi Blood, Medicine, and the Law of God (Watchtower and Bible Tract Society of Pennsylvania 1961), 14-15 (« Les chrétiens mûrs... n'auront pas l'impression que s'ils ont un peu de leur propre sang stocké pour la transfusion, cela sera plus acceptable que le sang d'une autre personne. ») ; *La Tour de Garde* 30 (15 juin 1978) ; *Questions des lecteurs* ; *La Tour de Garde* 30 (30 mars 1989).

180. *La Tour de Garde*, 30 (15 juin 1978) (« Ainsi, si le personnel médical suggère qu'un chrétien n'est pas sans conseils de la Bible... le sang prélevé devait être « versé sur le sol comme de l'eau » pour montrer qu'il était pour Dieu et non pour Dieu. pour soutenir la vie d'une créature terrestre (Deut. 12 : 24) ») ; *La Tour de Garde*, 30 (1er mars 1989) (« Nous lisons que lorsqu'un chasseur tue un animal pour se nourrir, 'il doit alors verser son sang et le couvrir de poussière.' (Lévitique 17 : 13, 14 ; Deutéronome 12 : 22-24) Le sang ne devait donc pas être utilisé pour la nutrition ou autre. »)

181. « Regarder le monde », *Éveillé!* 30 (8 avril 1972) (« Les hommes de science sont

à partir de 1983, la Société a fait volte-face et a approuvé la thérapie par hémodilution, car elle considérait désormais les machines comme une extension du système circulatoire.<sup>182</sup>

Il convient de noter le 15 octobre 2000 *Tour de guet* qui a élargi les procédures médicales de sang externe autorisées en ordonnant aux adeptes de décider personnellement des techniques « dans lesquelles une quantité de sang est prélevée afin de l'étiqueter ou de la mélanger avec un médicament, après quoi elle est réinjectée dans le patient. . . . Un chrétien doit décider lui-même de la manière dont son propre sang sera traité. *au cours d'une intervention chirurgicale, d'un examen médical ou d'un traitement en cours.* »<sup>183</sup> Malheureusement, la Société n'a pas défini la « quantité » ou la « thérapie actuelle ». Le même article réitère cependant l'interdiction de longue date de conserver du sang autologue préopératoire, c'est-à-dire de transfuser son propre sang collecté des semaines avant l'intervention chirurgicale, et déclare que

---

développer constamment de nouvelles méthodes pour effectuer des opérations chirurgicales. *Le Journal de l'Association Médicale Américaine*, Le 15 novembre 1971, a décrit une procédure de chirurgie à cœur ouvert utilisant une hémodilution sévère. Au début de l'opération, une grande quantité de sang est prélevée dans une poche de sang en plastique. Bien que la poche reste reliée au patient par un tube, le sang retiré et stocké ne circule plus dans le système du patient. Il est remplacé par un extenseur de volume plasmatique, qui dilue le sang restant dans les veines et qui se dissipe progressivement au cours de l'intervention opératoire. Vers la fin de l'opération, la poche de stockage de sang est surélevée et le sang stocké est réinjecté au patient.... Ces techniques sont remarquables pour les chrétiens, car elles vont à l'encontre de la Parole de Dieu. La Bible montre que le sang ne doit pas être prélevé d'un corps, stocké puis réutilisé ultérieurement. »); disponible en ligne sur : <http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml>.

182. *Éveillé* 16 (22 mars 1983) (cité dans le journal médical italien, *Tempo Médico* (décembre 1980); « C'est dans cet esprit, et pas seulement pour honorer les demandes des Témoins de Jéhovah, que Denton Cooley [de Houston, Texas] pratique depuis plus de sept ans des opérations à cœur ouvert, limitant les transfusions autant que possible en les substituant à l'hémodilution, en diluant le le sang du patient avec une solution de glucose et d'héparine. Si cette méthode a donné depuis d'excellents résultats. . . on se demande pourquoi elle n'a pas été étendue à la chirurgie actuelle. ») disponible en ligne sur : <http://www.ajwrb.org/watchtower/data1.shtml>; *Questions des lecteurs* 30, 31 (15 octobre 2000) (« Par exemple, lors de certaines interventions chirurgicales, une partie du sang peut être détournée du corps dans un processus appelé hémodilution. Le sang restant dans le patient est dilué. Plus tard, son sang dans le circuit externe est redirigé vers lui, rapprochant ainsi sa formule sanguine de la normale... le sang peut être dirigé vers une machine qui exerce temporairement une fonction normalement assurée par les organes du corps... Le sang de la machine est ensuite renvoyé au patient. ... Les détails peuvent varier, et les nouvelles procédures, traitements et tests seront certainement développés. Ce n'est pas à nous d'analyser chaque variation et de rendre une décision. Un chrétien doit décider lui-même de la manière dont son propre sang sera traité. *au cours d'une procédure médicale, d'un examen médical ou d'un traitement en cours.* »)

183. « *Questions des lecteurs* » La Tour de Garde (15 octobre 2000) : 31.

Les Témoins de Jéhovah « s'abstiennent du sang ». <sup>184</sup>Le patient se retrouve dans un dilemme. Jéhovah Dieu permet à un laboratoire de prélever une quantité inconnue de sang, de l'amener dans le couloir pour le mélanger à d'autres substances ou pour effectuer des tests, puis retransfuser ce sang au patient, à condition qu'il soit « actuel ». Mais « courant » ne peut apparemment pas être « semaines », comme dans le cas de la conservation du sang préopératoire.

Les tribunaux examinent la sincérité des croyances religieuses. <sup>185</sup>La Société croit prétendument que le sang une fois qu'il a quitté le corps ne doit plus être utilisé. Comparez cette croyance avec l'autorisation accordée par la Société aux fractions sanguines, aux machines d'hémodilution et aux transfusions sanguines thérapeutiques « actuelles ». C'est une fausse déclaration de la part de la Société que de déclarer qu'elle et ses adeptes « s'abstiennent du sang ».

### CONCLUSION

La loi évolue avec le temps. Il y a un siècle, c'était bien établi que les personnes ne pouvaient pas poursuivre leur gouvernement, leurs organismes de bienfaisance, leur conjoint ou leurs parents. Aujourd'hui, le gouvernement, les conjoints et les parents ne bénéficient que d'une protection limitée et les organismes de bienfaisance bénéficient d'une bien moindre protection pour leurs actes répréhensibles. De même, les tribunaux ont toujours été peu disposés à se mêler des affaires religieuses, et à juste titre, car l'État ne devrait pas dicter les questions religieuses. Mais ce vent est en train de tourner avec les récents scandales sexuels dans l'église.

Un tribunal devrait-il permettre aux victimes (enfants et adultes dont la vie est en jeu) de poursuivre leur religion lorsqu'elle a dénaturé soit (1) ses propres politiques, soit (2) des écrivains laïcs pour renforcer sa position doctrinale ? Les intérêts impérieux de l'État concernant la vie de ses citoyens et la liberté d'expression religieuse, associés à l'adaptation étroite du droit de la responsabilité délictuelle, pourraient servir de base pour permettre à un témoin lésé de poursuivre la Société pour ses fausses déclarations. Le soulagement serait étroit, car

---

184. *Questions des lecteurs*, »The Watchtower (15 octobre 2000) : 30, (« De temps en temps, un médecin incitera un patient à déposer son propre sang des semaines avant une intervention chirurgicale (don de sang autologue préopératoire, ou PAD) afin que, si le besoin s'en fait sentir, il puisse lui transfuser du sang ». son propre sang stocké. Cependant, une telle collecte, stockage et transfusion de sang contredit directement ce qui est dit dans le Lévitique et le Deutéronome. Le sang ne doit pas être stocké ; il doit être versé – retourné à Dieu, pour ainsi dire. ... Les Témoins de Jéhovah respectent les principes que Dieu a inclus dans [la loi mosaïque] et ils sont déterminés à « s'abstenir de sang ». Par conséquent, nous ne donnons pas de sang et nous ne stockons pas non plus pour la transfusion notre sang qui devrait être « versé ». Cette pratique est en conflit avec la loi de Dieu. »)

185. *Frazee c. Département de la sécurité du chômage de l'Illinois*, 489 US 829 (1989); *États-Unis c. Seeger*, 380 NOUS 163 (1965).

seulement le blessé les parties qui se sont appuyées sur toute fausse déclaration ou omission pourrait faire l'objet de poursuites. Parce que le le jugement porterait sur des dommages-intérêts pécuniaires, la religion pourrait toujours être pratiquée et personne ne serait incarcéré. Les Le dommages pécuniaires devraient être comparables aux dommages infligés, et la myriade de règlements en matière de responsabilité médicale fournirait des indications sur les dommages correspondant à la valeur d'une vie humaine. Une telle poursuite ne porterait atteinte qu'au comportement non religieux de la Société Watchtower consistant à : (1) déformer les déclarations faites par des auteurs laïcs et (2) ne pas divulguer pleinement son changement de politique salvateur consistant à autoriser les composants sanguins.

Bien que l'incapacité de la Société à divulguer de manière adéquate sa politique en matière de sang à ses adeptes soit probablement plus flagrante à mesure qu'elle s'approche du niveau de fraude, elle constitue une base plus complexe pour une action en responsabilité délictuelle, car le choix de la Société Watchtower sur la manière dont elle diffuse sa politique pourrait être considéré comme enchevêtrant les tribunaux pour juger les décisions ecclésiastiques. Afin de maximiser les chances de gain, l'avocat du plaignant devrait clairement articuler une telle poursuite contre la Société pour divulgation inadéquate de sa politique en matière de sang en mettant l'accent sur trois points : (1) la poursuite porte sur l'incapacité de la Société à diffuser correctement ; (2) la poursuite n'attaque pas les croyances religieuses de la Société ou de l'individu ; mais plutôt,

Une poursuite fondée sur la véracité de la littérature sur l'endoctrinement est plus simple. Premièrement, la Société Watchtower n'avait pas besoin de s'appuyer sur des écrivains laïcs pour renforcer ses croyances religieuses. Mais, en présentant dans sa brochure d'endoctrinement des faits qui pourraient soi-disant être utilisés pour faire des choix médicaux importants et en citant des auteurs tiers, la Société a créé le devoir inhérent de fournir un résumé précis et non trompeur des conclusions des auteurs extérieurs. Ainsi, les victimes qui s'appuient sur les arguments inexacts et peut-être malhonnêtes de la Société devraient pouvoir poursuivre la Société pour avoir déformé le contenu d'écrits profanes et, le cas échéant, pour avoir omis de diffuser correctement sa politique sans sang.